

HACHEMI DJAËBOUB À PROPOS DE L'ACCORD D'ASSOCIATION AVEC L'UE

«L'UNION EUROPÉENNE N'A PAS TENU SES ENGAGEMENTS»

Lire en page 5

**PLAN D'ACTION
DU GOUVERNEMENT**

**SOLTANI
PRÉVIENT
LES DISSIDENTS
DU MSP**

Page 2

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 663 Ven. 15 Sam. 16 mai 2009 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

TIZI-OUZOU

**UN
ENTREPRENEUR
ENLEVÉ
À BOUNOUH**

Page 23

LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR PRÉPARE UN RAPPORT DÉTAILLÉ POUR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

CHANGEMENT DANS LE CORPS DES WALIS AVANT JUILLET

Lire en page 3



Amme Ch



HABIB KOITÉ EN CONCERT

QUAND L'AFRIQUE FAIT DE L'OMBRE À L'EUROPE

Lire en page 15



FOOTBALL, 30^E JOURNÉE
DU CHAMPIONNAT DE DI

QUI SERA LE 2^E RELÉGABLE BLIDA OÙ SAÏDA ?

Lire en page 12

LE PLAN D'ACTION DU GOUVERNEMENT MARDI DEVANT L'APN

L'alliance en rangs serrés

Le FLN, le MSP et le RND ont d'ores et déjà accordé leurs violons pour faire cause commune et adopter la même position vis-à-vis de ce plan d'action qui tire en vérité sa substance du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Il passera comme une lettre à la poste.

PAR AMINE SALAMA

Le Premier ministre présentera mardi le plan d'action du gouvernement devant l'APN. En perspective de ce rendez-vous, les trois partis de l'Alliance présidentielle, à savoir le FLN, le MSP et le RND, ont d'ores et déjà accordé leurs violons pour faire cause commune et adopter la même position vis-à-vis de ce plan d'action. Les députés de ces trois partis représentent, en fait, la majorité absolue à la chambre basse ce qui sous entend que le plan d'action du gouvernement, qui tire en vérité sa substance du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, passera comme une lettre à la poste. Mais cela n'a pas empêché les leaders de ces trois partis d'aborder cette question lors du sommet qui les a réunis, mercredi dernier, au siège du FLN qui assure la présidence tournante de ce groupe politique depuis le 30 novembre dernier et qui va devoir, dans une date qui reste à établir, transmettre le



Ahmed Ouyahia, Abdelaziz Belkhadem et Aboudjerra Soltani : une poignée de main qui scelle l'alliance.

relais au MSP. Ce sommet, qui s'est d'abord penché sur la question de l'évaluation de la campagne électorale de l'élection présidentielle du 9 avril passé, durant laquelle les trois partis ont mené campagne en faveur de Abdelaziz Bouteflika, ont aussi abordé le point relatif à la présentation par le Premier ministre de son plan d'action devant l'Assemblée populaire nationale. Lors de leurs discours respectifs Abdelaziz Belkhadem, Ahmed Ouyahia et Aboudjerra Soltani, ont mis en exergue la nécessité d'approfondir la coordination entre les trois partis. Le secrétaire général de l'instance exécutive du FLN, qui s'est

envolé après le conclave pour la Jordanie à la tête de la délégation algérienne pour prendre part aux travaux du Forum économique mondial sur le Moyen-Orient, n'a pas exclu de réunir, au cas où il serait de retour avant ce jour, le groupe parlementaire du parti ce lundi. Cependant, Abdelaziz Belkhadem a annoncé aussi avoir transmis au groupe parlementaire du vieux parti, de loin le plus important à la chambre basse, une instruction dans laquelle il leur dicte la ligne de conduite à avoir lors des débats sur le plan d'action du gouvernement, mais aussi lors de l'adoption de ce document le 24 avril prochain. Le Premier ministre,

Ahmed Ouyahia, compte lui aussi, en sa qualité de secrétaire général du RND, de tenir une réunion avec les parlementaires de son parti à l'effet de les instruire sur l'attitude qu'ils doivent avoir lors des débats et, bien sûr, lors de la séance qui sera consacrée à l'adoption de son plan d'action. Ainsi, l'on a appris de sources proches de ce parti que cette réunion est déjà programmée pour ce lundi. Ouyahia réunira en effet au siège national du parti non seulement les députés, mais aussi les sénateurs puisque après l'étape de l'APN, le plan d'action du gouvernement sera soumis au Conseil de la nation. Selon le porte-parole du parti, Miloud Chorfi, «cette rencontre sera l'occasion pour le secrétaire général de donner les orientations aux parlementaires du parti à même de cadrer leurs interventions lors des débats». La direction politique du troisième parti membre de l'Alliance présidentielle, le MSP en l'occurrence, a prévu elle aussi de rencontrer le groupe parlementaire du mouvement et tout porte à croire que cette réunion, que présidera certainement Aboudjerra Soltani, aura lieu le lundi.

Les députés des trois partis seront certainement instruits à l'effet de répondre aux critiques des députés des partis de l'opposition, qui risquent fort bien d'être acerbes. Ce d'autant que c'est la première séance plénière depuis l'ouverture des travaux de la session de printemps mais surtout depuis l'élection présidentielle du 9 avril. Pour rappel, Ahmed Ouyahia présentera son plan d'action le mardi matin et, au bout de quatre jours de débat, il apportera les réponses aux préoccupations des députés. **A. S.**

Aboudjerra Soltani prévient les dissidents

PAR KAMAL HAMED

Le président du MSP n'est pas allé de main morte pour signifier que la position des députés du mouvement, à l'occasion du débat à l'APN sur le plan d'action du gouvernement et de son adoption par la suite, doit être unie et sans équivoque. «*Tout député qui ne respectera pas les instructions de la direction politique ne sera plus considéré comme affilié au parti*» a, en effet, tonné Aboudjerra Soltani, jeudi, à l'occasion de l'installation du conseil consultatif du MSP de la wilaya d'Alger.

Ces propos de Soltani sont ainsi directement adressés aux députés dissidents, dont certains ont rejoint le MPC (Mouvement de la prédication et du changement), créé récemment par le groupe de

Abdelmadjid Menasra. Le nombre de ces députés est lui aussi sujet à polémique entre les frères ennemis du MSP car si la direction du mouvement considère que seulement une dizaine de députés ont fait scission, les détracteurs d'Aboudjerra Soltani avancent tout de même le chiffre de 28 élus. Un chiffre corroboré par le président de l'APN en personne. Lors d'une émission de la chaîne III de la radio nationale, il y a une dizaine de jours, Abdelaziz Ziari a indiqué avoir été saisi officiellement par 28 députés du MSP qui lui ont annoncé avoir démissionné de ce mouvement pour rejoindre le MPC. Dans leur correspondance, ces élus du peuple l'ont sollicité pour leur accorder le statut de groupe parlementaire, ce qui est, comme l'a précisé Ziari, impossible puisque non

conforme aux dispositions réglementaires. En effet, le règlement intérieur de la chambre basse ne reconnaît aucune existence légale aux députés dissidents car ils porteront toujours la casquette du parti sur la liste duquel ils ont été élus et ce, même en cas de démission des rangs de ce parti. Mais ces craintes de Aboudjerra Soltani peuvent ne pas être fondées puisque tout porte à croire que les députés qui ont effectivement rejoint le MPC vont, au même titre que les trois partis de l'Alliance présidentielle, adopter le plan d'action du Premier ministre, Ahmed Ouyahia. D'ailleurs, Abdelmadjid Menasra et ses amis ont non seulement soutenu la candidature du Président Bouteflika pour un troisième mandat lors de l'élection présidentielle du 9 avril dernier, mais ont, en

sus, battu le pavé lors de la campagne électorale prouvant par là même leur engagement en faveur du programme du président élu lors de ce scrutin. Or le plan d'action du gouvernement tire sa substance première et essentielle du programme du président de la République. Et à propos justement du plan d'action du gouvernement, Aboudjerra Soltani a indiqué que «*nous sommes en train d'étudier ce plan que nous pourrions enrichir avec des éléments nouveaux au cas où il ne contiendrait pas tous les engagements pris lors de la campagne électorale*» avant d'ajouter que «*nous œuvrons à y apporter des critiques positives pour le compléter et, partant, pour favoriser son application durant les cinq prochaines années*».

K. H.

A L'INITIATIVE DU MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

84 présidents d'association ont bénéficié d'une formation

PAR CHAFIKA KAHLAL

Le programme de formation de trois jours s'est achevé, hier, à l'Institut national de formation des cadres de la jeunesse, d'Alger, au profit des leaders du mouvement associatif. L'action entreprise par le ministère de la Jeunesse et des Sports vise en premier lieu à renforcer les relations de partenariat avec le mouvement associatif. Le même département a organisé également une formation en gestion de cycles de projet au profit de 108 leaders associatifs issus des wilaya de l'Est et de l'Ouest au sein des ins-

tituts de formation de Constantine et d'Oran, du 6 au 08 mai. La formation qui a débuté le 13 mai a concerné 84 leaders associatifs du Centre et du Sud. Ces formations permettront, selon les organisateurs, «*le renforcement des capacités des leaders associatifs en vue d'une intervention efficace sur le terrain pour mobiliser le plus grand nombre de jeunes autour d'activités éducatives*». Le ministère de la Jeunesse et des Sports a lancé l'appel au projet, au titre de l'année 2009, en direction des associations nationales et locales visant divers objectifs. Il est question, notamment, de la

lutte contre la drogue, contre la violence dans les enceintes sportives, la promotion du sport de proximité, le soutien scolaire des jeunes, détection et accompagnement des jeunes talents dans tous les domaines, volontariat pour l'environnement et la nature et aussi la promotion des activités féminine en milieu rural. La formation aviat débuté par une prise de contact, suivie d'une approche de l'action associative, le rappel de la loi régissant le mouvement associatif et la définition de concepts. Les leaders ont bénéficiés de cinq phases de formation. Il s'agit du processus d'analyse contenant

l'analyse de la participation, du problème, des objectifs et des stratégies alternatives. La deuxième concerne la matrice de planification stratégique, objectifs et activités, sources de vérification. En troisième phase ils ont eu une formation sur les prévisions budgétaires. En quatrième le suivi et l'évaluation, et en dernière phase une évaluation de la session de formation. «*Cette formation sera suivie par d'autres tout au long de l'année 2009 et à travers tout le territoire national*» nous a affirmé le directeur pédagogique de l'institut.

C. K.

LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR PRÉPARE UN RAPPORT DÉTAILLÉ POUR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Changement dans le corps des walis avant juillet

Les services du ministère de l'Intérieur ont été sommés par la plus haute instance de l'Etat de «préparer des comptes-rendus détaillés sur le travail de chacun des 48 walis en exercice actuellement ainsi que sur celui des walis délégués»

PAR SIHEM HENINE

Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, devrait procéder, avant le début du mois de juillet prochain, à un changement partiel dans le corps des walis, avons-nous appris, hier, de source sûre. Dans cette perspective, les services du ministère de l'Intérieur ont été sommés, il y a près d'un mois, par la plus haute instance de l'Etat, de «préparer des comptes-rendus détaillés sur le travail de chacun des 48 walis en exercice actuellement ainsi que sur celui des walis délégués» et devant être prêts pour les prochains jours. Une étape qui permettra au président Bouteflika de trancher dans ses choix. D'autant plus qu'«il a déjà un aperçu sur le travail de chacun d'entre eux (Walis, NDLR), non seulement à travers les rap-



Dernière rencontre des walis-gouvernement.

ports d'étapes qui lui ont, préalablement, été transmis mais aussi, à travers les constats qu'il a eu lui-même à établir lors de ses visites d'inspection et de travail dans plusieurs wilayas du pays».

Même si aucune information n'a filtré sur les noms qui seraient éventuellement concernés par ces changements, notre interlocuteur n'écarte pas la probabilité qu'ils puissent «être vastes».

«Toutes les wilayas ayant enregistré un cumul de retard dans la réalisation de

projets d'investissements locaux ou encore des déficiences dans la gestion seront touchées», se contente de préciser notre source.

Pour elle, le président de la République avait déjà annoncé son «intention de ne tolérer aucun écart relatif à la mise en œuvre de son programme et c'est, bien évidemment, valable à partir du plus bas de l'échelle de la hiérarchie des responsabilités». Le chef de l'Etat avait d'ailleurs clairement fait part

de cette intention en taçant les ministres lors du dernier Conseil des ministres en date, et auxquels il a clairement signifié sa détermination de n'accepter aucune forme de mauvaise gestion dans chacun des secteurs.

M. Bouteflika n'avait, rappelle notre source, raté aucune occasion durant ses précédents mandats à relever l'intérêt accordé au développement local en le considérant comme « *pierre angulaire de l'action économique et social de l'Etat*».

Plusieurs décisions avaient d'ailleurs été prises dans ce sens. Il s'agit notamment de l'introduction dans la loi de finances de «*mesures concrètes d'amélioration des finances locales, à l'exemple de l'assainissement des dettes des communes évaluées pour la période 2000 à 2007, à 22,9 milliards DA*».

Il y a eu également «*la prise en charge sur le budget de l'Etat de l'incidence financière résultant de l'augmentation des salaires, en 2008, des agents des collectivités locales à 18,4 milliards DA*».

C'est là, des exemples, figurant au côté d'une panoplie d'autres mesures prises pour permettre aux responsables locaux de se vouer pleinement à l'accomplissement exemplaire de leurs tâches respectives dans lesquelles aucun écart n'est désormais accepté», conclut notre interlocuteur. **S. H.**

CHAKIB KHELIL EN VISITE À SKIKDA

Des investissements pour consolider les capacités de production

PAR MOHAMED SEGHIR

La Somik, entreprise de maintenance industrielle de Skikda, n'intégrera pas le groupe Sonatrach. C'est le ministre de l'Energie et des Mines Chakib Khelil qui en a fait l'annonce à partir de Skikda où il était en visite de travail avant-hier. «*Il s'agit d'une entreprise de prestations de service qui n'a rien à voir avec le groupe*», dira-t-il. Une telle annonce va certainement décevoir l'ensemble des travailleurs de la Somik qui ont longtemps caressé le rêve de voir leur entreprise revenir dans le giron du géant pétrolier national au même titre que l'entreprise Naftec et voir du coup leurs rémunérations revues à la hausse puisqu'elles seront indexées sur les salaires des travailleurs de Sonatrach. Au sujet des légères hausses des prix du pétrole, constatées ces derniers temps, le ministre de l'Energie les a attribuées aux activités

des spéculateurs encouragés par l'amélioration des indices d'échanges au niveau des principales places boursières internationales. Chakib Khelil n'a, cependant, pas écarté d'éventuelles augmentations des prix du pétrole dès le début de l'été en raison de l'accroissement de la demande, enregistré généralement en pareille période. Chakib Khelil a, par ailleurs, expliqué que des investissements d'un montant de 06 milliards de dollars américains ont été injectés au niveau de la plate-forme pétrochimique de Skikda ces dernières années. Des investissements consentis pour la réalisation de nouvelles unités ou aux fins de consolider les capacités de production de celles déjà opérationnelles. Auparavant, le ministre de l'Energie et des Mines, s'est rendu à Guessaba dans la commune de Ramdane-Djamel où il a inauguré un poste transformateur d'énergie électrique d'une puissance de 400 KVA et qui dispose d'un réseau de 247,87 km de longueur

alimentant la ville de Skikda et de nombreuses localités jusqu'à Oued EL Athmania au sud et Djendouba en Tunisie. Le ministre a également effectué une halte à l'usine de dessalement d'eau de mer, actuellement en phase d'essais et qui dispose d'une capacité de production de 100.000 mètres cubes d'eau/jour. Elle alimentera en eau potable la ville de Skikda et sa zone pétrochimique ainsi que les régions d'El Harrouch jusqu'à Sidi Mezghiche et Azzaba à l'est, soit une population de 700.000 âmes. Le ministre a également visité la raffinerie de condensats, le projet d'un complexe, en voie d'achèvement, ayant coûté 39 milliards DA dont 313 millions en dollars US et qui peut produire jusqu'à 5 millions de tonnes de condensats / an, du gaz butane, du naphta, du jet oil, du gasoil lourd et léger essentiellement. Le projet du mégatrain du complexe GLIK, conçu pour le remplacement des trois unités détruites lors de

l'explosion du GNL, survenue en janvier 2004, en cours de réalisation par l'américain KBR pour une enveloppe de 2,9 milliards de dollars, a constitué une halte importante lors de cette visite. Cette unité peut produire, à elle seule, plus de 4,5 millions de tonnes de GNL / an, dès l'achèvement des travaux, prévu en 2013.

Chakib Khelil, a également visité l'école de Skikda de l'Institut algérien de pétrole qui a bénéficié d'investissements conséquents pour un montant de 239,7 millions DA, consacrés essentiellement à la réalisation de nouvelles infrastructures pédagogiques et d'hébergement. D'ailleurs, une nouvelle résidence de standing international a été inaugurée lors de cette visite à l'issue de laquelle le ministre de l'Energie a symboliquement assisté au lancement des travaux de raccordement de la commune d'El Ghedir (Azzaba), au réseau du gaz de ville. **M. S.**

POUR METTRE FIN À L'ANARCHIE DANS LE SECTEUR

La filière avicole sera réorganisée

PAR OUIZA AREZKI

Une conférence-débat sur l'aviculture, a été organisée, jeudi, à Alger, en marge du 9^e Salon international de la production et santé animales (SIPSA) en présence d'une pléiade de professionnels du secteur.

Intervenant à cette occasion, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, M. Rachid Benaïssa, a invité les spécialistes activant dans l'aviculture à «*s'organiser afin de préserver cette filière, classée comme stratégique par*

l'Etat». Rappelant justement les objectifs tracés par l'Etat, à travers le dégageant de tous les moyens nécessaire aussi bien pour le développement de cette activité que pour celui des compétences de chacun, le ministre a insisté sur le fait que «*la problématique de l'aviculture en Algérie est un problème d'organisation et non pas de technicité ou d'argent*».

Il a appelé, dans ce cadre à la réhabilitation du Conseil national interprofessionnel de la filière avicole (CNIFAV). «*Ce conseil doit absolument être redynamisé et c'est à vous*

qu'incombe cette mission», affirme-t-il en invitant les acteurs à travailler dans ce sens. M. Benaïssa a indiqué qu'il est nécessaire que les acteurs se concertent pour trouver un compromis sur tous les aspects de la filière, en assurant que l'Etat «*est prêt à les accompagner financièrement et techniquement*». L'étude des possibilités de substitution de l'aliment importé par des produits fabriqués localement, était parmi les premières recommandations auxquelles ont abouti les débats. Les professionnels ont soulevé également lors de cette

conférence, le problème de la hausse de la TVA sur l'aliment produit localement ainsi que sur les produits avicoles en général. Ils ont ainsi réclamé la suppression de cette taxe, arrêtée à 17%, et qui ne profite, à leur sens, qu'aux importateurs des matières premières exonérées de TVA. Un autre problème qui pénalise la filière a également été évoqué. Il s'agit du marché informel qui accapare 80% du marché national et qui s'est propagé particulièrement à cause de la hausse des taxes. **O. A.**

COORDINATION NATIONALE
DES SECTIONS CNES**Une pétition
pour défendre
les droits des
enseignants**

Les membres de la Coordination nationale des sections du Conseil national des enseignants du supérieur (CNES) ont lancé, à l'issue d'une réunion ce week-end, une pétition pour «dénoncer l'autoritarisme et l'arbitraire qui sévissent au sein de l'Université algérienne et aussi exiger la réhabilitation de M. Rouadjia et des autres enseignants indûment sanctionnés dans leurs fonctions et leurs droits». La coordination regrette également que «les enseignants hospitalo-universitaires se battent seuls alors que d'autres secteurs de l'éducation sont eux aussi concernés par leurs revendications». La pétition évoque l'affaire de l'enseignant Rouadjia contre lequel le recteur de l'université de M'sila, Slimane Barhoumi, a décidé de porter plainte, au motif de diffamation et le suspendit de ses fonctions en date du 22 juin 2008 avec blocage de son salaire. La coordination trouve la sanction infligée «inadmissible car elle ne relève pas de la prétendue diffamation arguée par le recteur de M'sila, mais d'un délit d'opinion.» «Notre corporation vit maintenant dans la crainte et la terreur d'une administration dirigée par des recteurs, doyens, directeurs qui, le moins qu'on puisse dire, règnent en potentats dans des établissements où les enseignants sont devenus des sujets», regrettent les syndicalistes

C. K.

DES CITÉS INONDÉES
À SEDRATA**Le wali promet
de reloger les
résidents**

La pluie diluvienne qui s'est abattue hier soir, sur la wilaya de Souk Ahras a provoqué des inondations au niveau des cités Athmani et Zenkat-Achour. Les 400 habitants de la cité ont passé la nuit à la belle étoile, vu l'importante crue qui a emporté quelques biens mobiliers et la rupture du courant électrique. Le wali de Souk Ahras s'est déplacé ce vendredi, à 11 h du matin, afin de constater les dégâts et a promis aux sinistrés de leur réserver les 100 logements achevés près de leur cité en plus de 250 autres qui seront construits au profit des habitants de cette cité qui ne dispose d'aucune commodité. Le wali a pour la même occasion présidé une séance extraordinaire de travail regroupant le chef de daïra, le P/APC et quelques membres de l'exécutif. Notons que ces précipitations ont dévoilé les insuffisances et les défaillances de quelques projets exécutés à l'image de l'unité Sonelgaz et de la route de la cité Khadraoui achevée il y a tout juste une semaine.

K. M.

BILAN 2008 DU SECTEUR DES ASSURANCES

**AUGMENTATION DU CHIFFRE
D'AFFAIRES DE 26%**

Le secteur des assurances en Algérie a réalisé en 2008 un chiffre d'affaires de 67,6 milliards de dinars contre 53,6 milliards de dinars en 2007, soit une hausse de 26,1%, a indiqué le Conseil national des assurances (CNA) dans sa note de conjoncture du marché des assurances.

PAR INES AMROUDE

Selon ce bilan établi par le CNA, et repris hier par l'APS, toutes les branches, à l'exception de la branche «crédit», ont connu des progressions dans leur chiffre d'affaires.

Les hausses les plus significatives ont été réalisées par les branches «IARD» (Incidents, Accidents et Risques Divers) et «automobile» avec des taux de croissance de 32,8% et 20,9%, respectivement.

La branche automobile, qui continue à occuper la tête de liste avec un chiffre d'affaires de 29,6 milliards DA, a engendré 36,5% de la production additionnelle du secteur des assurances en 2008.

Cette progression a été réalisée grâce à la souscription des garanties dommages, et la souscription soutenue par les crédits octroyés pour l'achat de véhicules neufs.

En outre, l'augmentation du tarif de la garantie «Responsabilité Civile» et de celui de garantie «dommage collision», a eu une incidence sur le chiffre d'affaires de la branche estimée à quelque 4 points de



La branche automobile se taille la part du lion du chiffre d'affaires réalisé.

Ph / Fouzi Bouclaf

croissance supplémentaire, précise le bilan.

Elle est suivie de la branche IARD qui a enregistré un chiffre d'affaires de 25,6 milliards DA, réalisant 45,3% de la production additionnelle du secteur sous les effets conjugués de son taux de croissance de 32,8% et de son poids de 43,2%.

La branche «transport» a enregistré un chiffre d'affaires de 5,7 milliards DA, soit une hausse de 12,2%, imputée à la performance du 4^e trimestre grâce essentiellement à la progression des revenus de la garantie «corps aérien». En ce qui concerne la branche des «risques agricoles», celle-ci a progressé de 39,4%, enregistrant des revenus de près de 760 millions DA. Pour ce qui est des assurances de personnes, le bilan a atteint 5,08 milliards DA

soit une hausse de 46,8%, contribuant de 11% à la production additionnelle du secteur grâce, notamment à l'apport de «l'assurance groupe» qui a réalisé plus de 50% de la production de la branche.

L'assurance crédit quant à elle, poursuit sa progression et enregistre une hausse de 12,7%, à plus de 839 millions, une évolution intimement liée à celle du crédit à la consommation. Le bilan du CNA relève également que le marché des assurances reste toujours dominé par les entreprises traditionnelles qui sont la SAA, CAAR, CAAT et CNMA qui détiennent 65% de parts de marché, contre 35%, en augmentation progressive, pour les nouvelles compagnies, créées depuis 1995.

I. A.

JOURNÉE DE SENSIBILISATION CONTRE LE SIDA

35% des étudiants ignorent la notion de séropositivité

PAR SAID ZENTAR

Un étudiant sur trois ne connaît pas la notion de séropositivité, c'est ce qu'a révélé une enquête menée par l'Association de solidarité et de lutte contre le sida et dont les résultats ont été exposés lors de l'ouverture de la 9^e Journée de sensibilisation contre le sida, tenue, jeudi, à Alger, sous le thème «Les jeunes, la prévention et le partenariat». Cette enquête a été menée par le Pr Belkaid, épidémiologiste au CHU de Beni Messous, sur un échantillon de 458 lycéens et collégiens d'Alger et de Boumerdès, auxquels des questionnaires ont été distribués. L'enquête révèle le manque d'informations et la méconnaissance de plusieurs étudiants concernant la séropositivité. A titre d'exemple le Pr Belkaid citera qu'«un étudiant sur dix pense que le moustique ou la toux peuvent être un facteur de transmission

du virus HIV», a-t-elle indiquée. Sur un autre plan, qui est celui des moyens de protection contre la contraction du virus HIV, «un étudiant sur deux, cite le port du préservatif» et «seulement un étudiant sur trois révèle avoir fait usage de préservatif» a indiqué le Pr Belkaid, avant d'ajouter que «moins d'un étudiant sur deux a cité la fidélité dans le couple», a-t-elle déploré.

D'où «la nécessité de redoubler d'efforts en matière d'information sur la séropositivité dans les milieux étudiants et chez les jeunes en impliquant tout le monde» a-t-elle précisé.

A ce sujet Mohamed Ouahdi, directeur de la prévention au niveau du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, rejoint le Pr Belkaid dans ses propos, et soutient l'idée d'impliquer la société civile dans la lutte contre le Sida. «La société civile doit être associée aux campagnes de

prévention et de sensibilisation, son rôle y est indispensable», a-t-il déclaré lors de son intervention. Pour lui «Le rôle du mouvement associatif est déterminant et d'une grande importance en matière d'information, à travers diverses activités de campagnes de sensibilisation et de prévention contre le sida» a-t-il ajouté.

Intervenant lors de cette journée de sensibilisation, le président de l'Association de solidarité et de lutte contre le Sida, Hassen Boufnissa, a appelé à casser le «tabou». Ce dernier s'exprimant sur le sujet lié aux réactions des jeunes face au sida, réaction collectée lors de l'enquête citée précédemment, estime que «le sida est toujours un tabou dans la société algérienne, qui n'accepte pas, ou évite de traiter le sujet». D'ailleurs, «Même dans les milieux universitaires le sujet reste tabou», relève M. Boufnissa.

S. Z.

POUR ASSURER UNE ÉCONOMIE D'ÉNERGIE DANS L'HABITAT

L'APRUE et l'OPGI signent une convention

Une convention de partenariat pour l'intégration de l'économie d'énergie dans le secteur de l'habitat a été signée, jeudi dernier à Alger, entre l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'énergie (APRUE) et onze Offices de promotion et de gestion immobilières (OPGI)

Selon M. Khelil, présent à cette cérémonie, le choix de ces wilayas tend à «cibler l'ensemble des zones climatiques du pays

afin de réaliser des variantes de logements bioclimatiques en fonction des conditions de chaque région». Entrant dans le cadre du programme «ECOBAT», cette opération vise à «démontrer les possibilités d'intégration de l'efficacité énergétique dans la construction quelles que soient les conditions climatiques».

Mettant en exergue l'importance de ce programme, le ministre a précisé qu'il va «produire un effet de levier à l'échelle

nationale, confirmant les potentialités de réduction des consommations d'énergie liées au chauffage en régions froides et à la climatisation en régions chaudes pour un surcoût de construction acceptable».

Pour sa part, M. Moussa affirme que cette opération va concerner le logement locatif financé par l'Etat et permettra de «réduire la consommation énergétique des ménages de près de 40%».

I. A.

HACHEMI DJAËBOUB ANNONCE LA COULEUR

RENFORCEMENT DU CONTRÔLE ET DE LA QUALITÉ DES PRESTATIONS DE SERVICE

Hachemi Djaâboub invité de l'émission «Événements à la une» a indiqué que ce mandat sera celui de la qualité dans les prestations de services et des marchandises présentées au citoyen.

PAR RABAH NOUARI

Le plan d'action du gouvernement pour les cinq années à venir vient d'être adopté par le premier conseil des ministres, tenu depuis l'élection du président de la République. Concernant le département ministériel du Commerce, les priorités sont fixées. Le ministre du Commerce Hachemi Djaâboub invité de l'émission «Événements à la une» de la Chaîne III diffusée ce jeudi a indiqué que ce mandat sera celui de la qualité dans les prestations de services et des marchandises présentées au citoyen. «*Je suis extrêmement content, tout ce que nous avons proposé a été accepté et soutenu*». Il s'agira pour ce secteur de renforcer les effectifs par le recrutement de 7.000 universitaires qui assureront un contrôle efficace au niveau des ports, aéroports, marchés et magasins. Autre priorité pour El Hachemi Djaâboub, le développement du potentiel de contrôle avec la réalisation d'une vingtaine de laboratoires rattachés au C.A.C.Q.U.E et le parachèvement de celui en cours de réalisation à Mahelma. Dans le plan d'action du ministre pour les cinq années à venir,



Hachemi Djaâboub, ministre du commerce.

figure également un programme ambitieux pour la construction d'espaces commerciaux «*une quarantaine de marchés de gros à vocation nationale et régionale en plus d'un millier de marchés de proximité et de marchés hebdomadaires*». Il s'agit en fait pour reprendre les propos du ministre lequel fait au nom du gouvernement son mea culpa quant à l'insuffisance de structures «*d'une opération d'envergure pour doter l'Algérie d'infrastructures afin de barrer la route à l'informel*».

Revenant sur ses récentes déclarations concernant la lutte contre la contrefaçon, le ministre a indiqué que «*comme annoncé au début de la semaine dernière, j'ai rencontré l'Association des concessionnaires auto. Une autre réunion est*

prévue avec l'ensemble des parties concernées par la pièce de rechange contrefaite la semaine prochaine». L'objectif est clair a précisé le ministre : «*Sauvegarder la santé et la sécurité des citoyens, honorer les engagements de l'Algérie en matière de protection de la propriété industrielle des firmes mères envers lesquelles, l'Etat algérien s'est engagé et enfin combattre la concurrence déloyale*». La proposition déjà annoncée sur une feuille de route est toujours maintenue pour recenser tous les fabricants de pièces détachées d'origine dont les produits sont commercialisés en Algérie. «*Une entreprise de longue haleine, mais qui est possible*», a indiqué le ministre du Commerce.

R. N.

ACCORD D'ASSOCIATION AVEC L'UE, L'OMC ET LA ZONE ARABE DE LIBRE ÉCHANGE

«L'Union européenne n'a pas tenu ses engagements»

La mise en application de l'accord d'association avec l'union européenne, est une question qui ne fait pas l'unanimité quand aux répercussions de celui-ci sur l'économie nationale. Sur cette question, le ministre du Commerce, invité de la chaîne III ce jeudi, a été, on ne peut plus clair : «*la part de marché détenue par l'union européenne est toujours la même et les importations ont augmenté de manière tout à fait normale de 2005 à 2008 et ce, de 25 à 39*

milliards de dollars, tout en sachant que les 2/3 ont été bénéfiques pour l'Algérie». Ce sont les exportations qui n'ont pas suivi pour El Hachemi Djaâboub. Pour lui, la faute incombe à l'outil de production nationale «*incapable de proposer des produits sur le marché international*». Toujours en faisant le bilan de cet accord, le ministre fera remarquer que ce dernier est négatif en matière d'investissements européens en Algérie. «*Notre souhait est de voir des capitaux européens s'installer en Algérie, et ce n'est pas le cas. Les investissements européens tant attendus n'ont pas eu lieu*». De ce fait, El Hachemi Djaâboub n'ira pas par 4 chemins pour

dire ce qu'il en pense. «*Les européens n'ont pas tenu leurs engagements. L'union européenne s'est engagée à aider l'Algérie pour accéder à l'OMC, mais elle a failli à ses promesses puisque les questions les plus récurrentes qui nous viennent de l'OMC sont celles de l'UE*». Le ministre a annoncé qu'en janvier 2010, aura lieu un Rendez-vous important avec les partenaires européens pour passer en revue les clauses de cet accord et rectifier les anomalies relevées, notamment, par les opérateurs algériens. «*Nous irons en rangs serrés renégocier pour l'intérêt de l'Algérie, et je ferai un audit avec le patronat dans les détails*».

R. N.

ZONE ARABE DE LIBRE-ÉCHANGE

Les choses vont dans le bon sens

Au premier trimestre de cette année, les importations d'origine arabe ont connu une augmentation de 36%, selon le ministre du commerce, passant de 220 millions de dollars l'année dernière à la même période, à 330 millions de dollars. «*Nous allons terminer l'année avec 1,4 milliard de dollars d'importations de l'ensemble des pays arabes; cela est dérisoire par rapport au 40 milliards de dollars d'exportations*», a déclaré le ministre du Commerce qui estime, malgré cela, que les choses vont dans le bon sens et que les exportations vers les pays arabes «*commencent à bouger*».

R. N.

ADHÉSION DE L'ALGÉRIE À L'OMC

Le gouvernement planchera sur le dossier la semaine prochaine

«*Si nous disons oui aux états unis et à l'union européenne, nous accèderons à l'OMC le lendemain. Il y a certaines questions d'ordre technique qui posent problème pour le pouvoir d'achat des algériens et à l'économie algérienne*», dira El Hachemi Djaâboub qui citera, entre autres, quelques exemples. «*On nous demande de supprimer la taxe intérieure sur les whisky et d'autoriser l'importation de véhicules usagés, nous sommes contre et nos positions sont légitimes et défendables*». Le ministre a annoncé qu'un comité gouvernemental se réunira la

semaine prochaine pour se prononcer sur le dernier paquet de questions de l'UE et des USA. Par ailleurs, le ministre du Commerce compte réunir le patronat et les responsables des publications de la presse nationale pour débattre de cette question. Mais El Hachemi Djaâboub, qui déclare que son enthousiasme n'a pas diminué, indique que la donne mondiale, avec la crise, a atténué les ardeurs de ceux qui voulaient y adhérer rapidement. «*Nous avons toujours prôné la prudence et nous continuerons*».

R. N.

CLÔTURE, HIER, DU 1^{ER} SALON DU TOURISME À ALGER

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine

Des vacances, des loisirs et du bien-être étaient le thème du premier salon du tourisme qui a fermé ses portes hier à Alger. Ce rendez-vous, précédant l'ouverture de la saison estivale, est organisé par «*INTEREX-PO*», une agence d'édition de communication et de publicité et a duré quatre jours. Plus de 40 exposants, venus des quatre coins de l'Algérie, et notamment de Tunisie, du Maroc, de France et de Turquie, ont pris part à cette manifestation. Les organisateurs affirment que ce salon, désormais annuel, sera «*un lieu incontournable, à l'orée des saisons estivales, pour bien préparer les vacances*», y compris celles de cette année, dont nous sommes très proches». Le public qui a visité ce salon a pu découvrir de nouvelles tendances et de nouvelles destinations aussi bien en Algérie qu'à l'étranger. Et cela par la présence de 11 agences de voyage, 10 entreprises de gestion hôtelière, 3 offices de tourisme, quatre tour opérateurs, dont deux étrangers, et d'autres prestataires. Parmi les participants à ce salon figure «*GESTOUR*», le groupe de gestion des participations tourisme et hôtellerie. Il gère 17 entreprises qui rassemblent 60 structures touristiques, dont des complexes, des stations thermales, et thalasso thérapeutique, sur l'ensemble du territoire national. «*Nous offrons tout une gamme d'activités et de produits touristiques, certaines activités entrent dans le tourisme culturel pour pouvoir satisfaire pleinement notre clientèle*», affirme M. Mustapha Chaoui, assistant du président du directoire chargé de la promotion et du marketing dans ce groupe. Par ailleurs, ce premier salon du tourisme dans notre pays avait offert pour les visiteurs, en plus de l'exposition, d'autres initiatives à l'exemple des animations artistiques à travers des troupes de «*zorna*» et l'organisation de plusieurs jeux-concours, sans oublier les offres exceptionnelles ou des réductions qui ont été proposées spécialement à l'occasion de ce salon.

Sofiane B.

Le directeur du FMI prévoit une reprise mondiale au 1^{er} semestre 2010

Le directeur général du Fonds monétaire international (FMI) Dominique Strauss-Kahn a estimé vendredi à Vienne qu'une reprise de la conjoncture mondiale était possible au premier semestre 2010 «*Nous voyons toujours une reprise de la conjoncture mondiale lors du premier semestre 2010, et le retournement de situation devrait être amorcé en octobre, novembre ou décembre 2009*», a indiqué M. Strauss-Kahn, lors d'une conférence de presse en marge d'une conférence d'économistes à Vienne. Cependant il a souligné que les risques «*restaient très élevés*» et que la reprise de l'activité mondiale dépendait de ce qui allait se faire «*dans le secteur bancaire*». Une chose est pourtant certaine, selon le directeur du FMI : «*Il n'y aura pas de reprise aussi longtemps que les banques n'auront pas remis de l'ordre*» dans leurs affaires.

APS



JOURNÉE MONDIALE DU CROISSANT ET DE LA CROIX ROUGES

Une rue d'Alger rebaptisée Henry Dunant

Ph/ Amine CH/Midi Libre



Une rue d'Alger-Centre a été rebaptisée, mercredi, du nom d'Henry Dunant, fondateur de la Croix-Rouge internationale, à l'occasion de la Journée mondiale de la Croix et du Croissant rouges. La cérémonie a été présidée par M. Djamel Ould Abbès, ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Communauté nationale à l'étranger en présence de l'ambassadeur suisse à Alger, Jean-Claude Richard ainsi que du président du comité du Croissant-Rouge algérien (C-RA), Hadj Hamou Benzeghir. La Journée mondiale de la Croix-Rouge est célébrée le 8 mai de chaque année, date de naissance du fondateur de cette institution, Henry Dunant, le 8 mai 1828 à Genève (Suisse). Ainsi, la "rue Mulhouse" est désormais rue Henry Dunant, l'homme qui posa en 1863 les premières bases de l'action bénévole et humaniste, action pour laquelle il est récipiendaire, en 1903, du prix Nobel de la paix. A l'occasion, M. Ould Abbès a exprimé «la reconnaissance de l'Algérie» à cet homme qui a posé le socle de l'action bénévole et humanitaire qui s'exerce de nos jours sous la bannière des Croissant et Croix rouges. Il a, par ailleurs, souligné le rôle «honorable» du Croissant-Rouge algérien dans les différentes crises et catastrophes aussi bien en Algérie qu'à l'étranger. Pour sa part, le président du C-RA, a rappelé que l'Algérie célébrait cette Journée le 9 mai au lieu du 8 mai, ce jour coïncidant avec la commémoration des massacres du 8 Mai 1945. Il a évoqué par la même occasion le rôle de cette instance humanitaire dans la préservation de la dignité humaine.

APS

ZÉRALDA-VILLAGE

Les résidents attendent leur bus sur l'autoroute

Les habitants de Zéralda-Village, dénoncent l'absence d'arrêt fixe qui leur permettrait d'emprunter leurs bus en toute sécurité. Il faut préciser que faute de station de bus ils sont contraints d'arrêter les bus en pleine autoroute. «Nous nous postons sur l'autoroute, chaque matin, dans l'espoir de voir un bus s'arrêter et pouvoir nous rendre à destination, notamment à Alger. Cela n'est pas toujours possible, vu que les bus ayant déjà fait le plein de passagers ne s'arrêtent pas.» C'est le cri de détresse d'un groupe d'usagers qui espéraient vainement, depuis plus d'une heure, qu'un bus accepte de s'arrêter enfin pour eux. Retourner à Zéralda-Village après une journée de labeur est l'autre parcours du combattant pour ses personnes, lesquelles estiment que cela relève du miracle de trouver un transporteur qui accepte de les laisser descendre près de leur village, vu qu'il n'y a pas d'arrêt prévu sur les lieux. Les transporteurs, pour leur défense, expliquent qu'il leur est interdit de s'arrêter en dehors des arrêts fixés, en acceptant de rendre service aux usagers ils risquent de se voir verbaliser ou pire un retrait de leur permis de conduire. Les résidents de Zéralda-Village souhaitent vivement que les autorités compétentes prennent en considération leurs doléances car ils pensent que leur localité, faisant partie de la wilaya d'Alger, a le droit de bénéficier tout comme les autres localités d'un arrêt sécurisé. En attendant que les autorités concernées résolvent ce problème, les résidents de Zéralda-Village continuent à risquer leurs vies pour pouvoir se rendre quotidiennement sur leurs lieux de travail.

C.K.

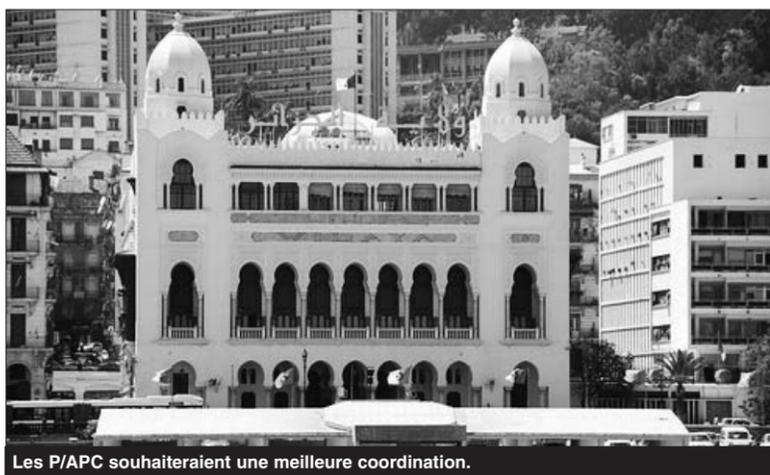
WILAYA D'ALGER, GESTION DES COMMUNES

DÉCALAGE ENTRE BESOINS RÉELS ET PROJETS IMPOSÉS

Les P/APC souhaiteraient que les walis délégués soient plus à leur écoute et fassent passer auprès des commissions wilayaes les projets clés au lieu de leur imposer ceux décidés par la wilaya.

PAR YAZID BOULAOUCHÉ

Des P/APC d'Alger affirment que les obstacles qui bloquent et ralentissent les projets et les perspectives des Assemblées populaires, sont ceux érigés au sein des circonscriptions administratives. Selon ces P/APC, certains walis délégués ne joueraient pas correctement le rôle qui leur est assigné pour les aider dans la concrétisation des projets communaux. Draria, La Casbah, Bab El-Oued étalent les mêmes griefs. Ils affirment que plusieurs demandes, faites par les P/APC auprès des walis délégués, visant le financement de projets, ne connaissent, le plus souvent, aucune suite favorable quand ils ne connaissent pas d'énormes retards dus, en grande partie, selon nos interlocuteurs à l'indifférence de la tutelle administrative. Nos interlocuteurs nous citeront plusieurs projets, sollicités auprès de la wilaya d'Alger par le biais du wali délégué, et qui ne connaissent à ce jour aucune suite. «Les projets réalisés par la wilaya d'Alger dans nos communes ne correspondent nullement à nos demandes, mais c'est plutôt la réalisation d'un



Les P/APC souhaiteraient une meilleure coordination.

plan d'action qui est la concrétisation des études menées par la tutelle», déplorent nos interlocuteurs. Le projet concernant La Casbah, et qui a fait couler beaucoup d'encre dans la presse de proximité, connaît un blocage et est dans une situation d'impasse depuis près de deux années. Cela tout simplement, parce que neuf sur les quinze élus de l'Assemblée rejettent l'actuel président, M. Zetli, installé par le wali délégué de Bab El-Oued sans tenir compte de l'avis de la majorité de l'Assemblée. La situation s'est encore aggravée, vu que les responsables de la wilaya d'Alger ne parviennent pas à trouver une solution à ce blocage.

L'APC de Draria a, quant à elle, sollicité récemment le wali délégué pour l'exploitation de l'espace libre situé en face des rôtisseries, afin d'y ériger une aire de jeu au profit des enfants avant les vacances scolaires. Ce projet a reçu un avis défavorable et les enfants n'auront donc pas leur espace de jeu. La

commune de Bab El-Oued, n'échappe pas, elle aussi, à ces situations d'impasse. La priorité de l'APC était et reste la réhabilitation des anciennes bâtisses. Le maire a d'ailleurs, dans cette perspective, effectué un vrai parcours du combattant pour tenter de mener à bien sa tâche, mais face aux obstacles déjà énumérés, il a avoué son impuissance.

Les Assemblées populaires souhaiteraient donc plus d'écoute pour le bien de leurs communes. «Il faut décentraliser le pouvoir local et les budgets de l'exécutif, car avec la politique actuelle, l'APC ne peut jouer le rôle d'une entreprise de nettoyage des trottoirs et d'entretien des ruelles», déplorent les élus. À l'unanimité, ils jugent que les budgets communaux suffisent à peine pour la réhabilitation d'une école primaire, alors comment avoir l'ambition d'en construire une sans la bénédiction «financière» de la wilaya d'Alger.

Y.B.

OUED KNISS

La démolition est en cours

PAR YAMINA DOUNAB

Les vendeurs à la sauvette ont été délogés de l'endroit depuis déjà des mois, l'opération de démolition, entrant dans le cadre des travaux du projet comportant plusieurs réalisations : métro, tramway, gare modale..., est déjà bien avancée et bientôt il ne subsistera plus rien de cet endroit pittoresque. Seuls deux ou trois boutiques de vieux meubles restent encore debout au milieu des ruines en attendant leur «fin» inéluctable. Ce quartier appelé également «el-delala» en rapport avec le commerce qui s'y pratique, les vendeurs à la sauvette restent constamment en mouvements, sur le qui-vive et toujours prêts à remballer leur marchandise à la moindre menace d'intervention des forces de l'ordre. Tous ces vendeurs occasionnels, de tous âges (parfois des pères

de famille venant y écouler quelques bricoles pour boucler leur fin du mois) se retrouvaient très tôt sur les lieux et accaparaient les lieux toute la matinée et une partie de l'après-midi. Les patients qui devaient se rendre, pour des analyses, à l'annexe de l'Institut Pasteur, située sur les mêmes lieux avaient toutes les peines du monde à se frayer un passage au milieu de la foule compacte. Le commerce qui se pratiquait à Oued Kniss, en plus d'être informel proposait, le plus souvent, des marchandises d'origine «douteuse», d'où leur prix très attractifs et l'engouement des Algérois pour ce lieu où tout pouvait se vendre et s'acheter et où l'on pouvait faire la bonne affaire. Mais il n'était pas rare de voir des bagarres éclater et des lames blanches jaillir comme par magie semant une pagaille sans nom. Les marchands de meubles d'accasion avaient égale-

ment pignon sur rue dans cette «Oasis» de l'informel. Dans les boutiques de ces derniers se côtoyaient, pêle-mêle, des meubles d'une finesse incroyable et des vieilleries grossières et sans attrait. Un fatras poussiéreux y régnait entre vieux bidets, buffets de grands-mères, consoles bringuebalantes, vieux livres d'écoliers et des objets indéfinissables trônant, depuis des années, sans que personne n'arrive à en déterminer l'utilité, il faut néanmoins préciser que ceux qui savaient user de patience pouvaient, parfois, y trouver la pièce rare que seuls des yeux connaisseurs savent repérer.

Oued Kniss n'existera plus, très bientôt, que dans les souvenirs et la mémoire des Algérois et de ses nombreux visiteurs qui y faisaient une halte, ou plutôt un pèlerinage obligé lors de leur passage dans la capitale.

Y.D.



KHEMIS MILIANA

Dame nature au secours des petites bourses !

Avec la chaleur qui sévit depuis une semaine et le concours de dame nature, les prix des fruits et légumes ont drôlement chuté et les pères de famille peuvent respirer. Nous avons visité toutes les places pour vous donner un aperçu des prix : la tomate, qui était vendue, il y a quelques jours, à 80 et 100 DA le kg est cédée à 30 DA, la courgette à 250 DA, les choux-fleur à 40 DA, les poivrons à 40 DA, la carotte à 25 DA.

Suite à l'abondance de la récolte de la nouvelle saison, la pomme de terre est stabilisée à 25 DA le kg. Pour les fruits, les bananes coûtent 80 DA le kg, (à cause de la chaleur) les fraises, 90 DA. Cependant, d'autres fruits venus de l'extérieur du pays, restent encore très chers comme l'orange, à 300 DA le kg ou le raisin, à 180 DA.

C. E. M.

CHLEF

Collecte des céréales et légumes secs



Les capacités de collecte des céréales et des légumes secs ont été doublées dans la wilaya de Chlef passant de six à onze points de collecte, en prévision de la campagne moisson-battage qui s'ouvrira le mois

de juin prochain, a indiqué le directeur des services agricoles. Cette mesure visant à rapprocher les points de collecte des agriculteurs, a-t-il expliqué, est justifiée également par l'importance de la récolte prévue dans la wilaya qui atteindra plus d'un million de quintaux, soit près de 50% de plus que les années précédentes. Ce volume de production, qualifié de "record" par le responsable du secteur, est dû principalement aux conditions pluviométriques enregistrées dans la région notamment durant les mois de mars et avril.

BEJAIA

Bain de jouvence pour «El-Djazair-II»



"El-Djazair-II", le car-ferry de l'ENMTV, bénéficie depuis quelques jours d'un bain de jouvence dans les ateliers de l'unité de réparation navale de Bejaia (ERENAV), et ce,

dans le cadre d'un arrêt technique programmé de 18 jours. Le navire, d'une capacité de 10.000 tonnes, est la troisième plus grosse unité de l'ENMTV, mise en cale-sèche à Bejaia, en moins d'un semestre et qui, selon le directeur de l'ERENAV, confirme la confiance déjà placée en l'entreprise et qui traduit concrètement la nouvelle orientation envers l'encouragement du partenariat algéro-algérien. Comme dans les deux précédentes expériences, notamment le "Tarik Ibn Ziad" et le "Tassili - II", le chantier portera sur des travaux de nettoyage, de sablage et de carène, mais intégrera aussi des opérations de chaudronnerie, mécanique et d'électricité.

APS

TENES, JOURNÉE DE SENSIBILISATION ET D'INFORMATION

POUR UNE PROTECTION BIOLOGIQUE DU POISSON

Devant une assistance constituée essentiellement de marins pêcheurs et patrons de pêche, le directeur général de la chambre nationale de la pêche a longuement insisté sur la nécessité de respecter les zones de pêche qui se situent au-delà de 3 miles du littoral (1 mile = 1.852 mètres), afin de permettre d'assurer la reproduction et le repos des espèces.

PAR OTSMANE BENCHERKI

Le centre culturel de Ténès a abrité, mercredi dernier, une journée de sensibilisation et d'information sur la protection biologique des poissons. Organisée par la chambre de pêche et de la production halieutique en collaboration avec la direction de Chlef, cette manifestation destinée particulièrement aux utilisateurs des chaluts pélagiques, semi pélagiques (chalutiers) a été rehaussée par la présence du directeur général de la Chambre nationale de la pêche, M. Rahmani, du directeur de la pêche de la wilaya et des trois chefs de daïra des villes côtières de la wilaya de Chlef à savoir Ténès, Béni-Haoua et La Marsa. Devant une assistance constituée essentiellement de marins pêcheurs et patrons de pêche, M. Rahmani a longuement insisté sur la nécessité de respecter les zones de pêche qui se situent au-delà de 3 miles du littoral (1 mile = 1.852 mètres), afin, dira-t-il, de permettre d'assurer la reproduction et le repos des espèces qui s'approchent de la côte durant cette période vitale de l'année qui s'étale du 1er mai au 31 août. Il indiquera, entre autres que le



Utilisation rationnelle des chaluts pour une bonne reproduction du poisson.

respect des mesures définies par l'arrêté interministériel N°4 du 24 avril 2004 fixant les limitations d'utilisation des chaluts pélagiques, semi pélagiques et de fond dans le temps et l'espace, garantira une reproduction du poisson dans de bonnes conditions et, par conséquent, assurera un meilleur avenir aux pêcheurs. Quant au président de la chambre de la pêche de Chlef, M. Abdat, tout en reconnaissant le bien fondé des préoccupations des marins pêcheurs qui demandent une dérogation sur les limites de la zone de pêche fixée à 3 miles arguant le motif que la côte ténésienne, par ses spécificités, présente un fond rapide et accidenté particulièrement entre le cap Cramis et celui de Teska. A ce sujet, on croit savoir que la question a été posée à un haut niveau pour trouver un compromis à cette situation qui doit préserver aussi bien les droits des pêcheurs à subvenir aux besoins de leurs familles, qu'à respecter les

prises de poisson notamment sur l'aspect calibrage. Il faut dire que certains pêcheurs n'hésitent pas "racler" les fonds marins à l'aide de filets à mailles réduites, n'épargnant par conséquent aucune espèce aussi petite soit-elle. Par ailleurs, conscient que la période d'inactivité "forcée" de 4 mois (mai à août), pour les marins, le directeur général de la Chambre nationale de la pêche, M. Rahmani, a émis le souhait de la création d'une coopérative de crédit et d'épargne qui pourrait venir en aide aux familles des pêcheurs au cours de la période de repos. Par ailleurs, lors de cette rencontre, nous avons appris que l'Algérie a passé commande pour l'acquisition d'un navire scientifique d'un montant de 580 millions de dinars. Cette flottille de recherche, selon M. Rahmani, sera d'un grand apport pour l'établissement d'une carte des fonds marins de la côte

O. B.

M'SILA, TISSAGE TRADITIONNEL

Deux maisons de l'artisanat et des métiers fin décembre

Deux maisons de l'artisanat et des métiers seront réceptionnées avant la fin du premier semestre 2009 à M'sila et Bou-Saâda. D'un coût total de plus de 50 millions de DA, ces deux infrastructures ont atteint des taux respectifs d'avancement des travaux de 98 % et de 92 %. Ces projets ont été inscrits dans le cadre du programme de protection et de relance de l'artisanat traditionnel qui constitue, à la fois, un pan du patrimoine culturel et un générateur de postes d'emploi. A la

Chambre locale de l'artisanat et des métiers (CAM), on relève l'importance de ces deux équipements pour la survie de l'artisanat traditionnel qui emploie directement 2.000 artisans et, indirectement, le double de ce chiffre. Les deux infrastructures offriront, à terme, selon les responsables de la CAM, un "espace vital" pour la vente des produits artisanaux, notamment les produits en laine à la valeur inestimable et combleront le vide laissé par la fermeture, durant les années 1990, de la

coopérative de tissage traditionnel. Elles contribueront en outre à la sauvegarde de nombre de métiers "menacés d'extinction" dont le tissage de tapis et de couvertures (henbel, hawli) et la sparterie (façonnage de l'alfa). La DPMEA œuvre, en outre, selon ses responsables, à lutter contre l'artisanat informel par la création d'une banque de données sur l'artisanat traditionnel et le suivi des aides accordées par le Fonds national de soutien à l'artisanat traditionnel.

APS



GUELMA, HELIOPOLIS

UNE LOCALITÉ QUI ÉMERGE

La Direction des travaux publics a piloté 11 opérations de désenclavement des mechtas visant la réception de 20 km de pistes carrossables pour un montant de 22 milliards de centimes.

PAR HAMID BAALI

Traversée par la RN 21 qui relie Annaba, distante de six kilomètres du chef-lieu de wilaya, Héliopolis, ville éclairée en langue grecque, abrite une trentaine de milliers d'âmes dont la majorité réside en milieu urbain.

Couvrant une superficie de 76,87 km, cette localité à vocation agricole réputée pour ses vergers et ses agrumes possède 3,910 hectares de terres agricoles consacrées aux cultures céréalières et maraîchères. Elle englobe les agglomérations de Hammam Bradaâ, célèbre pour sa piscine romaine, de Hammam Ouled Ali dont les stations thermales attirent de nombreux curistes, la ferme-pilote Findès et huit mechtas où des familles de fellahs s'adonnent à des activités agropastorales. Les secteurs de l'éducation et de la formation professionnelle totalisent respectivement 11 écoles primaires, trois collèges, un lycée, un technicum et un CFPA.

Le chef-lieu de daïra abrite une polyclinique, quatre salles de soins, plusieurs cabinets de médecins et chirurgiens-dentistes et cinq officines pharmaceutiques. Les élus locaux souhaitent la réouverture de la maternité et l'octroi de davantage



Bassin romain à Héliopolis près de Guelma.

de moyens humains et matériels de la part des responsables de la direction de la santé. Héliopolis à l'insigne honneur d'abriter depuis trois ans une faculté de droit de 2.000 places pédagogiques, une résidence universitaire de 1.000 lits et autres structures d'accompagnement rattachées à l'université 8 Mai 45. La population dispose d'un stade communal, de quatre terrains en matéco, d'un complexe sportif de proximité, d'une maison de jeunes et d'une ravissante auberge de jeunesse réceptionnée dernièrement.

La commune a bénéficié de la réalisation de 300 logements sociaux à caractère locatif, de 400 logements sociaux participatifs, de 150 logements ruraux et 100 logements FNPOS destinés aux travailleurs. Au titre du PCD 2008, cinq milliards de centimes ont été alloués à la finalisation de 26 opérations dont l'impact est l'amélioration du cadre de vie des administrés.

Dans le cadre du PSD, 15 milliards de centimes ont été débloqués pour permettre la rénovation de 10 km de conduites d'eau potable.

La direction des travaux publics a piloté 11 opérations de désenclavement de 20 km de pistes carrossables pour un montant de 22 milliards de centimes.

La direction de l'urbanisme et de la construction a consacré une enveloppe de 18 milliards de centimes destinée à des opérations saluaires d'aménagements urbains. La municipalité a édifié une crèche qui a été chaleureusement accueillie par la population, son propre parc et a réhabilité sa station thermale pour un montant global de 1 milliard 900 millions de centimes.

Les CW reliant Hammam Ouled Ali à Hammam Bradaâ (10 km) et El Medjoudj à Bouguerger par les RN 21 et 80 (8 km) ont été rénovés.

H. B.

MILA, PORTES OUVERTES SUR LA GENDARMERIE NATIONALE

Le Darki, un médiateur efficace

PAR ZAOUI ABDERAOUF

Les portes ouvertes sur la Gendarmerie Nationale, inaugurées en présence des autorités militaires et civiles de la wilaya, ont eu pour cadre la maison de la culture de Mila où de nombreuses personnes se sont rendues.

Au niveau du hall de la Maison de la culture, des darkis, arborant de larges sourires, les ont accueillies et ont répondu à toutes leurs questions, leur expliquant le rôle que joue ce corps de l'armée dans la défense du territoire, la pro-

tection des citoyens et la lutte contre les malfaiteurs, les dealers, les chauffards, le terrorisme et autres criminels et ce, à travers tout le pays.

Simulations d'attaques et de maniement d'armes effectuées par des gendarmes contre des malfaiteurs, découverte de drogue par des chiens spécialement dressés pour lutter contre ce fléau et projections de films sur les diverses activités de la Gendarmerie nationale, auront marqué l'ouverture de ces portes (du 13 au 15 mai). «La gendarmerie nationale, une institution républi-

caine au service du citoyen et de la nation», «le darki, un médiateur efficace dans la société» et autres slogans affichés partout à travers les villes et villages de la wilaya auront permis aux citoyens de mieux cerner les diverses activités du darak el watani et d'apprécier l'amabilité et le sérieux de ce corps très respecté par les populations.

En marge de ces portes ouvertes, les enfants, parents et veuves de darkis martyrs du devoir, ont été honorés par les autorités militaires et civiles de la wilaya.

A. A.

BATNA

Journée d'étude sur la violence dans les stades



L'ODEJ (Office des établissements de jeunes), a organisé, mercredi dernier, une journée d'étude sur la violence dans les stades et à laquelle ont failli, par leur brillante absence, les principaux invités et intéressés, les jeunes fans, les présidents de clubs et les joueurs de la multitude de clubs de la wilaya. Excepté le porte-parole (Zedam Naâmone) du Mouloudia local, le MSPB jouant en

Nationale une, l'on a noté la présence d'aucun dirigeant des clubs de football de la Ligue régionale de Batna, de la Nationale deux et de l'Interligue. Cependant l'appel de l'ODEJ a été entendu par la Sûreté de wilaya qui a délégué le lieutenant Abdou, connu des populations mordues du sport roi. Ce dernier a relevé, à l'instar des journalistes spécialisés invités à l'occasion, des carences au niveau des infrastructures, des pelouses, de la désignation des membres des comités de supporters qui ne jouent pas leur rôle vis-à-vis de leurs fans. Lors de leur intervention devant des personnes qui n'ont rien à voir avec le sport, les conférenciers ont partagé leurs avis et constaté que la violence est l'affaire de toute la société alors que la répression n'est que le holà aux destructions des biens publics. «En effet, la violence dans les stades ou hooliganisme est un phénomène international et à défaut de le conjurer, la collectivité doit réduire ses effets», concluent les conférenciers qui citent des statistiques effrayantes rendues publiques dernièrement, par le ministre de la Jeunesse et des Sports, Hachemi Djar. Durant la saison 2007/2008, il a été relevé 1.070 événements faisant 888 victimes (4 morts), dont 500 policiers, 45 agents de la Protection Civile, 225 spectateurs, 51 joueurs et 4 arbitres. Coté biens matériels, outre les destructions récurrentes des installations sportives nationales, il est relevé la destruction de 200 véhicules (police et Protection civile), 85 privés. Les forces de l'ordre ont procédé à l'arrestation de 769 personnes présumées coupables dont 221 mineurs, 102 ont été mis en détention et 126 ont été présentées devant les juridictions compétentes. Pour la wilaya de Batna, il n'est signalé aucun événement grave depuis trois ans et seul le CAB a écopé d'un match joué à huis clos cette saison. Le MSPB recevra l'Oscar du club fair play, ce 19 mai offert par la Fédération nationale du football a déclaré El Hadj Zedam.

B. A.

BORDJ BOU-ARRERIDJ

L'école de la 2^{ème} chance

L'école de la «deuxième chance» implantée au chef lieu de wilaya vient d'ouvrir ses portes à quelque 200 élèves, tous paliers confondus. Comme son nom l'indique, cette infrastructure, flambant neuve, est destinée à donner une deuxième chance à ceux qui ont raté leurs examens dans les années précédentes et de soutenir les élèves de 6e, de 4e AM et de terminale. Dotée d'une bibliothèque, d'outils informatique et connecté à Internet et bientôt d'une crèche, l'établissement est inscrit dans un vaste programme élaboré par l'association «El Ghith» qui œuvre en substance à aider les jeunes victimes de déperdition scolaire à remonter la pente. Six millions de dinars, c'est le coût de l'établissement, financé par le ministère de la Solidarité et l'UE, qui ouvre ses portes tous les jours à partir de 17h y compris les vendredis.

M. A.

PALESTINE

Commémoration du 61^e anniversaire de la Nakba

Le peuple palestinien a commémoré, hier, le 61^{ème} anniversaire de la Nakba, jour de la spoliation de la Palestine par les hordes sionistes en 1948.

En ce jour, le peuple palestinien manifeste à nouveau son attachement aux constantes nationales, notamment l'établissement d'un Etat palestinien indépendant et le droit au retour des réfugiés palestiniens.

A cette occasion, des marches ont été organisées dans les différentes villes palestiniennes dans les territoires occupés. Selon la commission nationale de commémoration de la Nakba, cet anniversaire revêt, cette année, une importance particulière du fait qu'Israël continue de rejeter les droits du peuple palestinien, notamment le droit au retour des réfugiés, en parallèle avec la poursuite de la politique de colonisation sur les terres palestiniennes. La coalition civique pour la défense des droits des palestiniens à Al Qods a appelé, à cette occasion, à la participation à la tournée organisée à travers les villages détruits d'Al Qods. Des manifestations similaires ont été également organisées dans les pays abritant des réfugiés palestiniens sous le thème "61 ans après et la Nakba se poursuit toujours". L'Organisation de la Libération de la Palestine (OLP) avait appelé, à la veille de la commémoration du 61^{ème} anniversaire de la "Nakba", le peuple palestinien "à

exprimer son attachement inaliénable à l'indépendance et à l'application de la résolution 194 relative au retour des réfugiés palestiniens et leur indemnisation".

Dans un communiqué publié, mercredi, l'OLP a appelé la communauté internationale et à sa tête les Etats-unis et l'UE à "une intervention immédiate afin d'amener Israël à respecter ses engagements dans le cadre de la légalité internationale".

La haute commission palestinienne pour la défense du droit au retour et la haute commission de commémoration de cet événement ont souligné que le peuple palestinien n'acceptera qu'un Etat palestinien indépendant sur tous les territoires spoliés avec pour capitale Al Qods.



Ph. : D.R.

Israël continue de rejeter les droits du peuple palestinien.

La ligue arabe dénonce

La Ligue arabe a dénoncé jeudi "le silence international devant les crimes commis chaque jour par Israël contre le peuple palestinien et qui vont à l'encontre de la légalité internationale". L'organisation panarabe a appelé dans un communiqué rendu public à la veille de la commémoration du 61^{ème} anniversaire de la Nakba, à mettre fin à l'injustice dont est victime le peuple palestinien à travers l'application des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU qui consacrent les droits nationaux légaux du peuple palestinien à l'autodétermination et l'instauration d'un Etat indépendant souverain avec Al-Qods pour capitale. La Ligue arabe a exhorté la communauté internationale à faire pression sur Israël et le

contraire à lever le blocus imposé au peuple palestinien dans la bande de Ghaza, à ouvrir les points de passage, lever les barrières en Cisjordanie et cesser ses violations contre le peuple palestinien qui compromettent ainsi toutes les chances d'instaurer une paix juste et durable dans la région. Les forces coloniales et le mouvement sioniste ont utilisé le crime et le terrorisme sous toutes ses formes pour spolier les terres palestiniennes, a indiqué le communiqué ajoutant qu'Israël a poursuivi sa politique de colonisation et de judaïsation d'Al-Qods en vue d'empêcher l'établissement d'un Etat palestinien et compromettre les chances de parvenir à une paix durable. Par ailleurs, la Ligue arabe s'est indignée

contre la guerre menée par Israël dans la bande de Ghaza et l'embargo imposé à cette région suscitant l'indignation de nombreuses organisations internationales des droits de l'Homme. L'organisation panarabe a salué la résistance héroïque du peuple palestinien malgré la puissance de l'agresseur qui a spolié les terres des palestiniens et porté atteinte à l'Histoire, la culture et la civilisation palestiniennes en modifiant les noms des villes, rues et villages. Le peuple palestinien qui célèbre cet triste anniversaire se trouve actuellement face à un gouvernement israélien de droite qui "rejette" la solution à deux Etats vivant côte à côte, le retrait d'Israël de toute les territoires arabes occupés depuis 1967. APS

Publicité

EL DJADEL
N° 663 du 3 au 17 mai 2009 114

Environnement
L'après-pétrole
Tombeau des bâtisseurs de l'Aurès

L'eau du Sud pour développer le pays

Sport
Redouane Khedaoui champion d'Algérie de ski

"Objectif les JO de Vancouver"

Culture
Cérémonie des Fennecs d'or 2009

Le bonheur des uns fait le malheur des autres

Dans vos kiosques

à **50 DA**

votre bi-mensuel politique et économique

EL DJADEL...

EL DJADEL
Alger Medina brisée
C'est le cœur de la capitale

Mascarades vote la vedette au Caire

EL DJADEL
LOUISA, MOUSSA ET LES AUTRES
Investissement touriste autour de 1,5 milliard de dollars

EL DJADEL
Les Algériens et la présidentielle

EL DJADEL
Les défis du Président

FOOTBALL : 30^E JOURNÉE DU CHAMPIONNAT DE D1

QUI SERA LE 2^E RELÉGABLE BLIDA OU SAÏDA ?

Alors que Kouba est déjà en DII et même si les deux clubs menacés par la relégation, en l'occurrence l'USM Blida et le MC Saïda, ont arraché chacun un précieux point du nul, ils doivent se disputer le dernier ticket de reléguable et ce, à distance. Les derniers matchs seront donc décisifs pour ces deux formations.

Lire page 12



Lire page 12



ASO 1 – JSK 1 (MATCH ARRÊTÉ)

HANNACHI : «C'EST L'ARBITRE QUI À DÉCIDÉ D'ARRÊTER LA RENCONTRE»

Je suis dégoûté du football pour la simple raison que les supporters sont devenus tous pareils et partout. Chlef est menée au score, c'est les pierres qui font leur apparition. La JSK est menée à Tizi-Ouzou, c'est la même chose, le MCA perd à Bologhine, c'est aussi les pierres qui font leur loi. Dans tous les stades, c'est la même chose. Lire page 13

FOOTBALL, 30^e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT DE D1

Qui sera le 2^e relégable, Blida ou Saïda ?

Alors que Kouba est déjà en DII, et même si les deux clubs menacés par la relégation, en l'occurrence, l'USM Blida et le MC Saïda, ont arraché chacune le précieux point du nul, ils doivent se disputer le dernier ticket du relégable et ce, à distance.

PAR SAÏD BENALI

Ironie du sort, les deux formations ont arraché leur nul face à des équipes algéroises : Blida a ouvert la marque par Hamiti au tout début du match, le Mouloudia d'Alger s'est acharné pour arracher le but égalisateur par Amroune à 20 minutes de la fin de la partie.

Ainsi, Blida a raté l'occasion de glaner les trois points du match face à un Mouloudia voulant, coûte que coûte, jouer une place qualificative à une compétition régionale ou continentale.

Pas loin de Bologhine, et plus précisément à El Harrach, le Mouloudia de Saïda est revenu en force à la marque après avoir été mené suite au but de Bouregba sur penalty. Belhadj a réussi à arracher le point du nul en inscrivant un but dans les 5 dernières minutes du jeu.

Ainsi, les fêrus du football se demandent qui des deux équipes, Blida ou Saïda accompagnera Kouba en DII, la réponse



Qui du MCS ou de l'USMB accompagnera le RCK à l'étage inférieur ?

dans les jours qui viennent.

Par ailleurs, le Mouloudia de Batna s'est définitivement éloigné de la relégation en s'imposant sur un large score à Hussein-Dey face à une formation du NAHD (3-1) déjà en vacances.

Ce fut l'une des surprises de la journée. Puisque l'autre surprise est venue de Khroub où le Chabab de Belouizdad s'est permis le luxe de battre l'ASK (2-1). C'est de bon augure pour le CRB qui prépare la finale de la Coupe d'Algérie prévue jeudi prochain à Blida face au CABBA.

Et justement, le CABBA a enregistré

une défaite logique face à Annaba (2-0).

La troisième surprise a été celle de l'USMA qui s'est imposée à Béjaïa devant la Jeunesse locale grâce à un but signé Rial dès la première minute de jeu.

Le match choc entre l'ASO et la JSK n'a pas connu de fin et a été interrompu à la 78^e minute de jeu. L'arbitre international, Haimoudi a arrêté la partie suite à des jets de projectiles sur le terrain. A ce moment, les deux équipes étaient à égalité (1-1). Au but de Meftah a répondu Zaoui et malheureusement, la partie n'est pas allée à son terme...

Enfin, le match MC El Eulma-ES

Sétif a été reporté en raison du match aller que disputent au moment où l'on met sous presse, l'ES Sétif et la Djoliba de Bamako pour le compte du match-barage de la coupe de la Confédération africaine de football.

S. B.

RÉSULTATS

ASK - CRB	1-2
JSMB - USMA	0-1
MCA - USMB	1-1
NAHD - MSPB	1-3
USMAN - CABBA	2-0
USMH - MCS	1-1
ASO - JSK (1-1 - match arrêté à la 78')	

Le match MC El Eulma - ES Sétif est reporté à une date ultérieure.

Classement	Pts	J
1. ES Sétif	52	26
2. JS Kabylie	49	28
3. JSM Béjaïa	47	29
-- CAB Bou-Arreridj	47	31
-- CR Belouizdad	47	31
6. USM Alger	45	31
7. MC El Eulma	43	30
-- MC Alger	43	30
9. ASO Chlef	41	30
-- USM Annaba	41	30
11. USM El Harrach	40	31
12. NA Hussein Dey	38	30
-- AS Khroub	38	31
14. MSP Batna	37	30
15. USM Blida	30	30
16. MC Saïda	29	30
17. RC Kouba	23	29

MCA 1 - USMB 1

Un nul qui n'arrange personne

Stade Omar-Hamadi de Bologhine, temps couvert, affluence moyenne, arbitrage de Benouza, assisté de Meknous et Belfkroun.
Buts : Hamiti 6', Amroun 69'
Avants : Bouguèche 12', Snouci 36', Bessegghier 45'

Les équipes :
MCA : Benhamou, Bessegghier, Zeddani, Bedbouda, Babouche, Daoud (Koudri 57'), Bouchama, Boumechra, Belkheir (Amroun 46'), Bouguèche, Benie
Ent : Alain Michel

USMB : Ghalem, Chébir, Boumsang, Snouci, Ousaad, Meziane, Ounnes (Saadi 72'), Zmit, Hamiti, Djillani (Belahouel 55'), Mehdaoui
Ent : Khezzer

PAR MADANI YACINI

La partie a commencé sur les chapeaux de roues pour les deux formations qui voulaient chacune avoir le dernier mot. D'emblée (5'), Un coup franc de Boumechra a failli surprendre Ghalem qui dévie de justesse le ballon. La réponse des visiteurs sera très rapide, puisque à la 6', Hamiti donne l'avantage à son équipe, et cela sur une erreur commise par Bedbouda que Djillani récupère et sert sur un plateau d'argent son coéquipier Hamiti. Les Mouloudiens ont tenté de faire le maximum pour revenir à la marque. On notera l'action de la 15' dont Babouche a été l'acteur. Il a failli faire vibrer les filets blidéens, mais rien à faire, un grand Ghalem était là. Belkheir aussi n'a pas eu de chance lors de son tir (28'). Plusieurs actions des locaux que Ghalem

a pu sauver. Lors de la première mi-temps, le MCA a réclamé deux fois le point de penalty que Benouza ne sifflera pas sauf pour renvoyer les 22 acteurs aux vestiaires. La pause terminée, les joueurs sont revenus sur le carré vert et chaque partie avait un but précis. Pour l'USMB qui se bat pour sa survie, ses représentants se devaient de conserver le score jusqu'au sifflet final et de l'autre un MCA qui se bat pour cette place qualificative et seule une victoire lui permet de voir le but se réaliser. Deux raisons qui ont poussé les deux équipes à jouer leur va-tout sur le terrain. On assistera à un match très disputé avec du spectacle sur le terrain et même dans les gradins. Un match plein, c'est ainsi que l'on peut décrire le rendez-vous. La domination algéroise se fait sentir, mais sera stérile. Il a fallu l'intervention du jeune Amroun, devenu le spécia-

liste des moments difficiles comme ce fut le cas face à la JSK lors de la journée précédente où il a permis de remettre les pendules à l'heure, il a réédité le même scénario face à l'USMB. Ce joueur qui est entré à la mi-temps à la place de Belkheir a donné du sang neuf à l'attaque mouloudienne qui s'est battue corps et âme pour cette 4^{ème} place. Certes, le MCA a pu redresser la barre en égalisant, mais ce n'est pas suffisant pour prétendre à une place qualificative sauf miracle de dernière minute. Par contre pour l'USMB, le point aussi ne l'arrange pas dans la mesure où son concurrent direct, qui est le MCS, a récolté un précieux point à El Harrach. Donc, pour connaître qui de l'USMB ou du MCS passera à la trappe, il faut probablement attendre la dernière journée.

M. Y.

COORDINATION

Réunion responsables club de DII- présidents FAF/LNF

Plusieurs questions liées à la gestion de la prochaine saison 2009-2010, notamment l'application des règlements généraux et la gestion des catégories de jeunes, ont été évoquées, mercredi, lors de la réunion de coordination entre les présidents des clubs de la Division nationale II et les deux responsables de la Fédération et de la Ligue nationales de football, Raouraoua et Mecherara. Pour les catégories jeunes, on n'a pas été géant par l'arbitrage. On a raté en quelque sorte notre objectif, car ça devient plus difficile.

obligent les clubs de D1 et D2, à se doter de huit catégories de jeunes soit deux de plus par rapport à la saison passée. Ainsi on aura pour la nouvelle saison une catégorie par année de 13 à 20 ans. Le nouveau système de gestion informatisée des licences a été également au centre des débats.

Les deux responsables du football algérien ont donné des explications sur la plate-forme technique qui a été offerte par la FIFA dans le cadre du projet

«Gagner en Afrique avec l'Afrique» lié à la Coupe du monde de 2010. Les dirigeants des clubs ont été invités à prendre leurs dispositions, en se dotant de moyens matériel et humain adéquats, pour appliquer, à leur niveau, la première étape de ce programme.

Enfin le président de la Ligue nationale a évoqué avec l'assistance le prochain séminaire sur les transferts de joueurs qui sera organisé sous l'égide de la FIFA au mois de juin prochain à Alger.

L'ESTunis remporte le titre de champion

L'Espérance sportive de Tunis (EST) a été sacré champion de Tunisie, grâce à sa victoire sans appel : 4-1 sur l'Etoile sportive du Sahel (ESS), mercredi au stade de Radès, lors de l'ultime journée du championnat.

Les buts de la rencontre ont été inscrits par Darragi (23'), Eneramo (42', 48') et Bienvenu (75') pour l'ESTunis, et Bukari (70') pour l'ES.Sahel.

Les Sang et Or, qui s'assurent ainsi le 21^e titre de champion de leur histoire, terminent le championnat de cette saison avec trois points d'avance sur leur poursuivant immédiat le Club Africain, qui n'a pu faire mieux que de partager les points de la rencontre avec la lanterne rouge de Jendouba Sport (1-1).

La nette domination des Espérantistes face à des Sahéliens méconnaissables, dans un match certes sans enjeu pour ce dernier, avec une avance de trois buts dans les 47 premières minutes de jeu, a coupé les jambes aux protégés de l'entraîneur algérien Abdelhak Benchikha, et qui après avoir mené au score se sont fait rejoindre par les joueurs de Jendouba.

Les Clubistes devaient en plus d'une victoire aujourd'hui, compter sur une défaite ou un nul des Espérantistes, pour pouvoir prétendre au titre de cette saison qui ne s'est déterminé, tout comme pour la désignation des deux équipes relégables de Jendouba Sport et de l'ASMarsa, qu'à l'ultime journée du championnat.

L'ASMarsa a, pour sa part, fait match nul avec l'EGS Gafsa (0-0) à Gafsa et se retrouve, avec Jendouba, condamnée au purgatoire. L'ES Tunis termine donc avec un actif de 60 points avec trois d'avance sur son poursuivant immédiat le Club Africain, et 7 points sur l'Etoile du Sahel.

Classement	Pts	J
1- ES Tunis	60	26 champion
2- C Africain	57	26
3- ES Sahel	53	26

13- AS Marsa	22	26 relégué
14- Jendouba S.	21	26 relégué

ASO 1- JSK 1 (MATCH ARRÊTÉ À LA 70')

HAÏMOUDI ARRÊTE LA PARTIE

Stade Mohamed-Zegueur de Chlef, temps frais, très bon éclairage, affluence faible, arbitrage de M. Haimoudi assisté de Etchiali et Omari.

Buts : Meftah 46' (sp) pour la JSK, et Zaoui (69') pour l'ASO.

Avertissements : Ali Hadji 19' pour l'ASO. Belkalem 19', Bensaïd 25', Hamouda 45' et Abdeslam 68' pour la JSK.

Expulsions : Ali Hadji 64' pour l'ASO. Abdeslam 71' pour la JSK.

Les équipes : **ASO** : Kouadri, Boudaoud (Bentayeb 57'), Mekaoui (Slama 46'), Zaoui, Chekham, Ziane Chérif, Sidibi, Ali hadji, Zauouche, Soudani, Messaoud.

Entraîneur : Amrani.
JSK : Chaouchi, Meftah, Boukria, Bellabès, Belkalem, Coulibaly, Hamouda, Abdeslam, Achou, Boussoufiane (Derrag 69'), Bensaïd. Entraîneur : Lang.

PAR LARBI MADANI

Le choc ASO - JSK de la 30^{ème} journée de championnat n'est pas allé à son terme, après la décision du trio arbitral et du délégué de la rencontre de mettre un terme à la rencontre à la 70', juste après l'égalisation de la formation chélifienne, suite à la menace qui pesait sur la sécurité des joueurs, notamment de l'équipe visiteuse. Cause principale, les jets de pierre incessants, même si la partie avait bien démarré, même si le niveau de la partie n'était pas élevé.

La première alerte de la rencontre sera à mettre à l'actif des Chélifiens à la 4' où Ali Hadji ratéra de peu l'ouverture du score, n'est-ce un Chaouchi qui fermera bien l'an-

HANNACHI :

«C'est l'arbitre qui a décidé d'arrêter la rencontre»

Je suis dégoûté du football, pour la simple raison que les supporters sont devenus tous pareils et partout. Chlef est menée au score, c'est les pierres qui font leur apparition. La JSK est menée à Tizi-Ouzou, c'est la même chose, le MCA perd à Bologhine, c'est aussi les pierres qui font leur loi. Dans tous les stades c'est la même chose. On a imposé le huis clos, cela n'a pas arrangé les choses pour autant. Personnellement, je suis fatigué de tout cela et ce qui vient de se passer aujourd'hui c'est la goutte qui a fait déborder le vase. Je n'en peux plus et je ne peux plus continuer dans cet univers du football qui est devenu pourri. Je songe d'ailleurs très sérieusement à tout lâcher. On a critiqué un arbitre qui nous a cassé la semaine dernière à Tizi-Ouzou et on nous sanctionne en plus. Il ne reste donc plus rien et il vaut mieux que je me retire. Je tiens à préciser que c'est l'arbitre qui a arrêté la partie et il a même fait des erreurs auparavant. Je tiens à dire aussi que s'il a décidé de le faire, c'est parce que c'était impossible de poursuivre le jeu. On n'a pas quitté le terrain de notre propre chef. Il est vrai que j'étais dans les vestiaires et que j'ai vu mes joueurs se diriger vers moi. Du coup, je leur ai intimé l'ordre de retourner sur le terrain, mais il s'est avéré que c'est l'arbitre qui avait décidé de renvoyer les joueurs aux vestiaires. Il a jugé que la sécurité n'était pas assurée et c'était le cas et c'est pour cette raison qu'il a interrompu la partie et la réglementation à ce sujet est claire.

Il devait, certes, arrêter la partie bien avant, soit après le déclenchement des hostilités. Il ne l'a fait que par la suite. Je



Des scènes regrettables qui n'honorent pas le football algérien.

te. Il faudra par la suite attendre la 22' pour voir Zaoui mettre encore une fois à l'épreuve le portier kabyle, suite à un tir foudroyant du défenseur qui obligera le portier à sauver son camp. Six minutes plus tard, c'est Soudani qui ratéra de peu le cadre suite à un retourné acrobatique. La JSK, qui se contentera de défendre, attendra la 31' pour vraiment inquiéter le keeper adverse suite à un coup franc bien botté par Achou à l'entrée de la surface, que Kouadri réussira à stopper. La dernière action de la mi-temps sera aussi kabyle à la 42' suite à un centre de Meftah pour Belkalem qui de la tête ratéra de peu la transversale. A la reprise et contre toute attente, c'est la JSK qui réussira à ouvrir la marque à la 1' par Meftah sur penalty suite à une faute de main. Une ouverture du score qui déclenchera les hos-

tilités de la part des fans de l'ASO qui bombarderont les Canaris de projectiles, touchant même plusieurs joueurs à l'image de Chaouchi et de Douicher qui s'approprièrent à s'échauffer. Après 5 minutes d'arrêt de jeu, le match reprend, et malgré une nette domination des Chélifiens, c'est la JSK qui faillit de peu de doubler la mise par l'entremise de Bensaïd qui gâcha lamentablement une belle occasion à la 55', alors qu'il était seul face au portier adverse. Une alerte qui révélera les Chélifiens qui étaient à deux doigts d'égaliser à l'heure de jeu, par l'entremise de leur buteur attiré. Entre temps, les choses se compliqueront pour l'ASO avec l'expulsion de Ali Hadji à la 64', en écopant d'un second carton jaune. Mais les Chélifiens et malgré cette infériorité numérique réussiront à ouvrir la marque 5 minu-

tes plus tard, suite à une erreur monumentale de Chaouchi qui repousse le cuir dans les pieds de Zaoui qui ne se fera pas prier pour mettre le ballon au fond des filets. Mais par la suite, la rencontre ne reprendra pas.

En effet, Chaouchi était bombardé de projectiles et Abdeslam, en tant que capitaine, a tenu à signaler cela à l'arbitre qui ne voulait rien entendre. Le capitaine de la JSK dégagera le ballon hors du terrain et il sera aussitôt averti et expulsé. Devant la furie des Canaris qui rouspétaient, c'est la débânde dans les gradins et des centaines de pierres envahirent le terrain. Devant cette situation et les incessants jets de projectiles, Haimoudi et sur conseil du délégué du match Hadj Gherbal, décida de mettre fin au débat après dix minutes d'arrêt de jeu. Une fin en queue de poisson pour une rencontre qui n'arrivera pas à son terme, mais qui devrait voir la JSK prendre les trois points de la rencontre avec de lourdes sanctions à l'encontre de l'ASO qui terminera certainement la saison sans public.

L. M.

LANG :

«La vie de mes joueurs était menacée»

Tout avait bien commencé et les choses se sont dégradées par la suite. Tout le monde est déçu de l'issue de cette rencontre qui n'est pas arrivée à son terme, nous les premiers. Mais j'imagine que c'est aussi le cas pour les dirigeants de l'ASO. Malheureusement, ce sont des choses regrettables, ce sont aussi des choses regrettables qui étaient sur le terrain. La situation était électrique et il y avait même y avoir mort d'homme si l'un des joueurs avait reçu une pierre sur la tête. L'expulsion de Abdeslam n'a rien à voir avec ce qui a suivi et à aucun moment on a essayé d'influencer la décision de l'arbitre. Tout le monde a vu la rencontre et ce sont malheureusement des incidents qui arrivent. Que ce soit les dirigeants de l'ASO ou la JSK, personne n'est responsable de cette situation qui est le fait de certain gens qui ne font que détruire ce qui reste du football algérien. On n'a pas influencé l'arbitre, alors que certains pensent que nous avons menacé de quitter le terrain et l'arbitre a suivi. C'est archi-faux. C'est l'arbitre qui a décidé ainsi et on a suivi ses directives sans plus. Vous ne pensez tout de même pas que les joueurs ont quitté le terrain de leur propre chef au risque de perdre le match. Et si je me suis énervé, c'est tout simplement parce que j'avais réellement peur pour la vie de mes joueurs et la mienne en passant. Je vous pose la question : qu'auriez-vous fait si votre fils était dans ce genre de situation ? Pour la suite, je ne sais pas ce qui va se passer. Je ne suis ni membre de la commission de discipline, ni juge. Je ne peux que constater et je laisse le soin aux autorités compétentes de traiter cette affaire et de définir les responsabilités. Je ne vais pas commenter la décision de l'arbitre qui reste le seul juge sur le terrain et de sa propre conscience. Il y avait une réelle menace sur l'intégrité physique de mes joueurs et voilà tout »

L. M.

Rapport accablant de l'arbitre et du délégué

Le délégué de la rencontre ASO - JSK, en l'occurrence Hadj Gherbal et le directeur de jeu, Haimoudi, qui avaient pris la décision de mettre fin à la rencontre avant son terme, ont rédigé des rapports très accablants pour justifier leur décision. En effet, dans le rapport qu'ils enverront dès aujourd'hui au niveau de la ligue nationale, il est noté l'absence de sécurité et la réelle menace qui pesait sur la sécurité des joueurs, mais aussi le jet incessant de projectiles. Des reproches graves qui risquent de coûter cher à l'ASO.

Raouraoua ordonne par téléphone l'arrêt de la rencontre

La décision de Haimoudi et du délégué de la rencontre de faire arrêter le match émanerait des hautes sphères et plus précisément du président de la FAF, Mohamed Raouraoua. C'est en effet ce que nous révélera une source proche du trio arbitral, qui expliquera même que c'est la raison qui avait fait que Haimoudi avait tardé à arrêter la partie et qui ne s'exécute qu'après le coup de fil de Raouraoua, lui aussi mis au courant par la situation qui prévalait à Chlef par le boss de la JSK, Mohand Chérif Hannachi.

L.M.

11^È JOURNÉE DU CHAMPIONNAT FÉMININ DE FOOTBALL

Résultats et classement

FCB - COST	2 - 1
JFK - ARTSFT	3 - 1
Intissar O. - ESFORT	6 - 0
JFS - CLB	0 - 5
Affak R. - ASEAC	0 - 0

Classement	Pts	J
1 .Affak Relizane	26	11
2 .ASE Alger Centre	25	10
3 .CL Belouizdad	23	11
4 .Intissar Oran	21	10
5 .FC Bejaia	16	11
6 .JF Khroub	15	11
7 .COS Taret	13	11
8 .ARTSF Tébessa	7	11
9 .JF Sétif	4	11
- ESFOR Touggourt	4	11

FINALE DE LA COUPE D'ALGÉRIE

10.000 billets pour la galerie de chaque équipe

La Direction de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya de Blida a réservé 10.000 billets aux supporters du CR Belouizdad et autant pour ceux de CA Bordj Bou-Arréridj à l'occasion de la finale de la Coupe d'Algérie de football, prévue jeudi 21 mai, à 16h00 au stade Mustapha Tchaker. La vente des fameux sésames, s'effectuera à partir d'aujourd'hui au niveau de l'OPOW de Bordj Bou-Arréridj pour les supporters du CABBA et au stade du 5 juillet et au siège du CRB pour ceux du Chabab de Belouizdad, a précisé à la radio algérienne, le directeur de la DJS, M.Belkacem Mellah.

10.000 autres billets ont été réservés aux amoureux du football et seront mis en vente au niveau du stade Mustapha Tchaker. Le prix du billet d'entrée pour assister à la finale de la Coupe d'Algérie est fixé à 300 DA. En prévision de cette 3^È finale que le stade de Blida va accueillir après celles de 2003 et 2008, le président de la Fédération algérienne de football, M. Mohamed Raouraoua et le président de la commission de la Coupe d'Algérie, M.Mohamed Khelaïfia, ont effectué une visite d'inspection au stade Tchaker pour s'enquérir des préparatifs. (APS)

ILS SONT ARRIVÉS EN RETARD À L'ENTRAÎNEMENT Des joueurs du FC Barcelone sanctionnés

Plusieurs joueurs du FC Barcelone, parmi lesquels des cadres de l'équipe vainqueur de la Coupe du Roi, mercredi face à l'Athletic Bilbao (4-1), devront payer une amende pour être arrivés en retard lors de l'entraînement de jeudi, a rapporté vendredi, le site du quotidien sportif, l'Equipe. "Il ne va pas hésiter car il est rigoureux avec ça. C'est vrai qu'il y a un peu de relâchement et que le coach ne va pas céder là-dessus", a expliqué l'Ivoirien Yaya Touré, recensé parmi les retardataires avec Xavi, Messi, Eto'o, Alves et Gudjohnsen. Ces joueurs devront payer une amende estimée à 500 euros.

HANDBALL : 19^È JOURNÉE DE DIVISION I

EL BIAR, LA BONNE AFFAIRE



El Biar supplante le CRBB à la deuxième place.

Le CRB Baraki n'a pu gagner son match face à El Biar et perd ainsi la 2^È place suite à sa défaite (32/28). Les camarades de Guiti auront donc fort à faire lors de leur prochain déplacement à Boufarik, chez la lanterne rouge.

PAR SAÏD BENALI

Suite à cette victoire, El Biar occupe donc la seconde place du classement. Quant à Bordj Bou-Arréridj, il n'a rien pu faire face au GS Pétrolier en s'inclinant (32/26), pour se retrouver à cette 4^È place que toutes les équipes redoutent.

El Biar qui a fait la bonne affaire durant cette journée se déplacera lundi prochain à

Bordj Bou-Arréridj pour l'ultime match. Une rencontre qui s'annonce d'ores et déjà chaude. Les gars de Skikda qui préparent la finale de la Coupe d'Algérie se sont déplacés à Boufarik où ils ont laissé des plumes en concédant une défaite logique (29-19) compte tenu de la bonne prestation des gars de Boufarik.

Concernant le maintien, Le TRB Bab El Oued n'a pas raté l'occasion de recevoir le dauphin, Olympic d'El Oued pour empocher les points de la victoire (36-30).

Par contre, la JSK et le MC Saïda sont allés ramener la victoire hors de leurs bases respectives : la JSK à Biskra (29-19) et Saïda à El Harrouch (21-19).

Ce sont donc les résultats à une journée de la fin du championnat de handball de la Division I.

S. B.

RÉSULTATS

Play-off:	
GSB - JSES	29-19
CRBB - HBCB	28-32
GSP - CRBBA	32-26

Classement	Pts	J
1. GS Pétrolier	20	19
2. HBC El-Biar	12	19
3. CRB Baraki	11	19
4. CRBB Arreridj	10	19
5. JSE Skikda	5	19
6. GS Boufarik	2	19

Play-Down:	
REH - MCS	19-21
TRBBEO - OEO	36-30
USB - JSK	19-29

Classement	Pts	J
1. MC Saïda	18	19
2. O.El-Oued	15	19
3. R.El-Arrouche	10	19
4. JS Kabylie	9	19
5.- TRBB BEO	7	19
6. US Biskra	0	19

NATIONALE UNE "DAMES": 9^È JOURNÉE

Résultats

Play off:	
RIJA - HBCB	24 - 17
JSA - HHBS	23 - 26
HBCFA - GSP	13 - 39

Classement	Pts	J
1 .GS Pétrolier	20	9
- .HBC El Biar	16	9
5 .HHB Saïda	16	9
4 .RIJ Alger	9	9
5 .HBCF Arzew	5	9
6 .JS Auzellaguen	2	9

■ Les quatre premiers du classement de la poule "Play off", le GS Pétrolier, le HBC El Biar, le HHB Saïda et RIJ Alger animeront les demi-finales comptant pour le titre national, prévues le 25 mai à Alger conformément au programme suivant:
GS Pétrolier - RIJ Alger
HB C El Biar - HHB Saïda

Play down:	
CSMM - OJSC	27 - 26
HBCG - NRFB	23 - 21
CSFT- AUA (forfait AU Annaba)	

Classement:	Pts	J
1 .OJS Constantine	20	9
2 .CSM Mamméri	11	9
- NRF Biskra	11	9
4 .HBC Gdyl	10	9
5 .CSF Tamanrasset	4	9
5 .AU Annaba	2	9

■ Le CSF Tamanrasset et le AU Annaba rétrogradent en division inférieure.

SPORTS UNIVERSITAIRES

Les 13^È jeux nationaux prévus du 17 au 19 mai prochains

Les 13^È jeux universitaires nationaux débuteront demain à Alger et Boumerdes avec la participation de près de 700 sportifs dans quatre disciplines à savoir le football, le handball, le basket-ball et le volley-ball, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne des sports universitaires (FASU). La cérémonie d'ouverture de ces jeux, qui s'étaleront jusqu'au 19 mai, se déroulera à la coupole du complexe

olympique Mohamed-Boudiaf. Les compétitions masculines se dérouleront à Alger et les féminines à Boumerdes.

Dans ce cadre, le président de la FASU, M. Mokhtar Hafaya, a indiqué que la fédération a prévu des championnats dans plusieurs disciplines durant les prochains mois et ce dans différentes wilayas du pays.

Selon le calendrier arrêté, le championnat universitaire

de judo est programmé du 20 du 22 mai à Mostaganem et sera suivi du 9 au 11 juin prochain du championnat d'athlétisme.

Ces deux championnats constituent des rendez-vous importants pour la sélection des éléments qui constitueront l'équipe nationale universitaire devant prendre part au 25^È championnat mondial des sports universitaires prévu du 1^È au 12 juillet prochain à Belgrade dans quatre

disciplines à savoir la natation, le judo, l'athlétisme et le tennis de table.

Par ailleurs, le championnat universitaire de natation auquel prendront part quelque 120 sportifs est prévu les 17, 18 et 19 juin prochain à Tlemcen.

En octobre, l'Algérie participera aux jeux mondiaux universitaires prévus à Milan (Italie) dans les disciplines du football, handball, basket-ball et volley-ball.

ATHLÉTISME

Chettah Ibrahim (5^È RM) remporte le semi-marathon national militaire

La 3^È édition du semi-marathon national militaire organisée entre Zeralda et BenAknoun (Alger) a été remportée jeudi dernier par Chettah Ibrahim de la protection civile, devant le Sgt-Chef Itim Nabil de la 5^È RM et le caporal contractuel Tahliti Hakim (1^È RM) dans la catégorie des 18-35 ans.

Couru sur une distance de 21 km, ce traditionnel semi-marathon a vu une forte participation de compétiteurs. Ce mara-

thon a été organisé "dans le cadre du développement et de la consolidation de la pratique sportive et de l'éducation physique", indiquent les organisateurs.

Cette manifestation sportive s'est déroulée selon plusieurs catégories d'âge, hommes et dames.

Dans la catégorie des 36-49 ans, c'est le caporal chef Belounis Zouhir qui a remporté la 1^È place (5^È RM), devant Abed Boualem de la Protection civile et

Benyettou Bouabdallah, marathonien indépendant.

Dans la catégorie du participant le plus âgé, Harath Boualem (73 ans) a terminé correctement la course.

Lors des deux précédentes éditions (2007 et 2008), le semi marathon national militaire avait connu un franc succès, avec la participation de plus de 7.500 coureurs des deux sexes, âgés entre 18 et plus de 60 ans.

HABIB KOITÉ EN CONCERT

QUAND L'AFRIQUE FAIT DE L'OMBRE À L'EUROPE

Dans le cadre du dixième Festival culturel européen à Alger, La salle Ibn Zeydoun offrait sa scène à un concert lors d'une première soirée représentative de la France. Ouverture culturelle et diversité oblige, le choix s'est porté sur Habib Koité.

PAR HAMMOU NADIR

Ce symbole musical malien est le descendant d'une longue lignée de musiciens. Habib Koité devient guitariste et développe son jeu en accompagnant sa mère qui chantait lors de cérémonies traditionnelles.

Etudiant puis professeur à l'Institut national des arts de Bamako, ce virtuose a formé et encadré les jeunes talents de son pays dix-sept années durant. Habib a connu la vraie scène pour la première fois avec son groupe, lui aussi issu de l'institut et baptisé Bamada, surnom donné aux résidents de Bamako.

En 1991 le groupe remporte le premier prix du festival Voxpole, ce qui lui ouvre les portes des studios et des radios, notamment celles de Radio France Internationale. Par la suite la dernière ligne droite vers le succès de Habib Koité et sa bande a été la rencontre avec l'agence artistique «Contrejour» qui a extirpé la troupe des scènes de Bamako pour leur offrir leur première tournée hors du continent africain.

Jeudi soir, pour le plus grand plaisir des mélomanes, le fruit de trente années de travail était offert au public algérois. Habib Koité et Bamada étaient sur scène. La salle était archicomble près



Habib Koité à la salle Ibn Zeydoun.

d'une heure avant le début du concert. Habib fait son entrée devant un grand nombre de ses compatriotes venus l'applaudir. Sur scène ils étaient six à mettre le feu à Ibn Zeydoun et à faire découvrir leur musique.

La voix typiquement africaine de Habib, à la fois puissante et ébréché a captivé la salle. Son jeu de guitare fascine et convainc les plus difficiles.

Après les premiers morceaux de world music tel que *Namania*, *Kone Mahamadou*, le percussionniste de la bande fait bouger les corps sur un rythme que seuls les enfants de Bamako savent reproduire. On découvre aussi une influence cubaine dans les rythmes ce qui rend cette musique plus entraînante. Dans la salle, les jeunes Maliens présents sont les premiers à donner des cours de danse à qui veut apprendre.

Aussi sur scène on découvre des musiciens multidisciplinaires, Habib

maitrise aussi bien la flûte que la guitare, sans parler du "percu" qui change d'instrument à chaque chanson.

Comme lors de la chanson *Fimani* fusion afro-blues qui initie le public au monde des chasseurs maliens.

Mais en fin de compte les plus surpris seront les artistes eux-mêmes qui ne s'attendaient pas à autant d'adhésion ni à autant de fusion avec le public algérois. Le groupe a regretté que beaucoup d'amateurs aient raté ce trip très énergique et tout aussi envoûtant. Ce fut le cas puisque la salle ne pouvait contenir tous les amoureux de la world music ni tous les mélomanes d'Alger, hélas !

N'empêche que pour ceux qui y étaient, Habib Koité et Bamada sur scène sont un bel exemple d'un progressisme musical légèrement réactionnaire. Ce groupe est surtout représentatif de toute une génération malienne et lui a fait honneur. N. H.

PANORAMA DU CINÉMA ALGÉRIEN À BÉCHAR

Projection d'un documentaire sur Yasmina Khadra

PAR ROZA CHAOUÏ

Des journées sur le "Panorama du cinéma algérien" ont débuté mercredi soir à Bechar avec la projection d'un documentaire-fiction *Epopée de la résistance du Sud-Ouest* en présence de son réalisateur. Cette œuvre de Larbi Lakehal, moult fois primée, notamment au Festival des radios et télévisions arabes qui s'est tenu l'année dernière à Bahreïn, retrace la résistance des populations du sud-ouest du pays à la soldatesque française, de 1865 à 1934. La deuxième œuvre projetée au cours de cette première soirée du panorama du cinéma algérien qui se poursuivra jusqu'au 22 mai est un documentaire de 13 minutes consacré à l'écrivain Yasmina Khadra, de son vrai nom Mohamed Moulessehouli. Ce document, réalisé par Belkacem Haouchine au titre d'une série de portraits *Révélation du Sud*, rend hommage à des hommes de lettres et artistes originaires de la région du sud-ouest du pays. Initiée par le ministère de la Culture avec le soutien technique du Centre national cinématographique algérien, cette manifestation a per-



mis à un large public de suivre, à travers les quartiers de Debdeba, Bechar-Centre et Bechar-Djedid, des projections d'œuvres cinématographiques assurées par les cinébus du centre. "Le panorama du cinéma algérien" se tient en collaboration avec l'association Ciné-Grouz avec

au programme des projections en plein air d'une douzaine de longs et courts métrages et de films documentaires de production nationale au chef-lieu de la commune ainsi qu'à travers les communes de Kenadza, Mougheul et Lahmar. R. C.

LA COMPAGNIE "LA BARAKA" EN ALGÉRIE

Une première pour eux et pour nous !



La Compagnie "La Baraka" fera sa première tournée en Algérie durant ce mois avec son spectacle *Allegoria Stanza* par le chorégraphe Abou Lagraa. La Compagnie sera ainsi demain à partir de 19 h à la salle El Mouggar, le 21 mai au Théâtre régional d'Oran et le 24 mai au Théâtre régional de Sidi Bel Abbès.

ANNABA

Le cinéma sous les étoiles



À Annaba, les amoureux du 7^e art découvrent depuis avant-hier et ce, jusqu'au 21 du mois courant les rendez-vous culturels intitulés: "Le cinéma sous les étoiles". Des projections de films, documentaires et courts-métrages sont au menu de cette manifestation. En plus de ces projections cinématographiques programmées en plein air et accompagnées de morceaux de musique variée, cette semaine culturelle sera marquée par des rencontres-débats avec certains producteurs et réalisateurs de films qui auront à évoquer leurs expériences et les réalités et défis du septième art.

AUJOURD'HUI À EL OUED

Un séminaire autour du patrimoine



Un séminaire national autour du patrimoine est organisé aujourd'hui à El Oued. Environ 140 participants (chercheurs universitaires pour la plupart) sont attendus pour animer cette journée d'étude sous le thème générique de: "Le savoir-faire traditionnel dans l'art de la décoration au Sahara". R. C.

ÇA S'EST PASSÉ CES JOURS

1930 Les filles du ciel

Sous les regards inquiets de son équipe composée de six jeunes aides-soignantes émues, Mme Ellen Church, charmante infirmière en chef, tentait, malgré les innombrables secousses que subissait le vol San Francisco-Chicago particulièrement perturbé ce jour-là, de maintenir en équilibre son plateau et ses tasses de café bouillant, afin que rien ne se renverse sur l'un des quatorze clients de la compagnie Boeing Air Transport. Quatorze émotions, quatorze regards inquiets, quatorze faciès diversement marqués, qui pour la première fois se faisaient servir avec douceur, prévenance et équilibre, un café et un poulet froid aux haricots, par un encadrement parahospitalier souriant et professionnel. Revenue de son périlleux exercice, Mme Church envoya derechef à la rencontre des passagers la jeune Margaret Arnott, initialement surveillante en pédiatrie, afin que celle-ci rassure chaque client sur le vol, que tout se passerait bien, qu'il n'y avait aucune raison de stresser, que des petits sacs en papier avaient été placés sur le dossier du siège leur faisant face, qu'un parachute personnalisé se trouvait également à leurs pieds, que tout allait bien, qu'ils étaient confortablement assis sur leur siège, qu'il ne fallait pas transpirer comme ça, que, de toute façon, on était là pour les encadrer et les reconforter, qu'il ne fallait surtout pas hésiter à recommander du poulet, que c'était compris dans le forfait. Sa mission terminée, Mme Arnott rejoignit à l'avant de l'appareil, dans le petit vestibule aménagé pour elle, juste à l'entrée de la cabine de pilotage. L'idée fit son chemin et le nouveau métier d'hôtesse de l'air était né ce jour.

1863 Le tableau qui fait scandale



Le tableau représente Victorine Meurent, Eugène Manet et Ferdinand Leenhoff. Au premier plan, une nature morte avec vêtements, chapeau, panier, pain et fruits. Au fond du paysage, une femme se baigne dans un cours d'eau, une

barque, des feuillus, un bouvreuil. En 1863, Manet expose ce tableau sous le titre "Le bain". Il est refusé par le jury et fait l'objet d'un succès de scandale au salon des refusés. Lors de l'exposition universelle de 1867, Manet, qui a organisé une exposition personnelle, expose le tableau sous son titre actuel: "le déjeuner sur l'herbe". L'échec du tableau

triptyque de Monet en 1865 lui permet de reprendre à son compte l'un des programmes de l'art moderne : représenter des figures modernes dans un paysage réel.

1988 Les Soviétiques quittent l'Afghanistan

La guerre d'Afghanistan a été un peu considérée comme le "Vietnam des Soviétiques". Malgré l'envoi de 100.000 hommes, l'URSS se révèle incapable de pacifier le pays et lorsqu'il accède au pouvoir, en 1985, Gorbatchev doit reconnaître cet échec. L'URSS n'a plus les moyens de mener cette guerre qui la, en plus, déconsidère auprès de nombreux pays du Tiers-Monde qui gravitaient dans l'orbite de Moscou et qui voit dans ce conflit une forme d'impérialisme. La guerre traumatise enfin la société soviétique touchée par un véritable syndrome afghan sur le modèle de celui des Etats-Unis au Vietnam. Dans ces conditions, Gorbatchev ordonne ce jour le retrait des troupes soviétiques, en application des accords de Genève d'avril 1988.

1995 Un gourou en folie



Le gourou de la secte Aum se proposait de transformer, à marche forcée, le monde en un "royaume de Shambhala" et avait mis en valeur ses introductions auprès de sa Sainteté le Dalaï-lama pour faciliter la pénétra-

tion des idées du tantrisme bouddhique de Shambhala dans la société japonaise.

Le " maître spirituel " était grand amateur de voitures de luxe et de femmes. Il annonçait l'apocalypse et assurait que " tuer peut être utile parfois ". Quelques années plus tard, le 20 mars 1995, le même Shoko Asahara, gourou de la secte Aum, et surtout psychopathe ayant dévoyé à sa manière la vision apocalyptique de Shambhala auprès de ses disciples, fera gazer au sarin de sa propre initiative (une arme chimique de guerre qu'il fit produire dans un laboratoire au Japon par des disciples) les passagers captifs du métro de Tokyo. L'attentat entraîna de nombreuses morts et de très nombreuses intoxications (environ 5.500) dans ce qui devait s'avérer l'une des plus grandes catastrophes contemporaines en relation avec une secte.

Shoko Asahara, gourou de la secte Aum, sera arrêté à Kamikuishiki, Japon, ce jour et sera reconnu coupable de meurtres et tentative de meurtre.

LE CARNET DU MIDI

Meriem Fekkai (1889-1961) Grande dame de la chanson algérienne



Originaire de Biskra, Meriem Fekkai El biskriya est née à Alger. Son genre de m'samaa, typiquement féminin est inspiré de celui de maalma Yemna, laquelle a été son principal modèle; viendra ensuite cheikha Tetma qu'elle ne quitte pas d'une semelle durant une grande partie de sa vie. Elle a apporté un plus dans la composition de son ensemble artistique, qu'elle constitua à partir de 1935, en introduisant une forme de prestation musicale et danse tout à fait nouvelle. Elle s'intéressa précisément à ce côté du fait qu'elle débuta sa carrière en qualité de danseuse à l'occasion des fêtes familiales et des spectacles organisés par Mahieddine Bachetarzi.

Chanteuse est un métier qu'elle entreprit très tardivement. Elle figura sur un plateau artistique grandiose en août 1929 à Alger aux côtés de Mahieddine, Sassi et Chabha, une grande chanteuse kabyle de l'époque. Là, elle s'affirma réellement comme une artiste complète, car aux talents de chanteuse, s'ajoutent ceux de danseuse traditionnelle agile élégante, d'une beauté incomparable. Elle envoûta son public et les organisateurs, car une étoile nouvelle est née et qu'il fallait compter avec elle. A l'époque outre Meriem Fekkai, Yamna et Tetma il y avait également Fettouma el bliidiya, cheikha Zahia Leila Fateh (L. Mouti) Soltana Daoud (Reinette l'oranaise) et Zohra El Fassia. Pour les cheikhs genre mdih, qu'on n'appelait pas encore chaabi, il y avait les cheikhs Abderrahmane El Meddah, Mustapha Driouch, Mamad Benoubia, Reghai Abderrahmane dit Saïdi, Mahmoud Zaouch, El Hadj M'hamed El Enka et son maître cheikh Nador (Mustapha Saïdi). Aimable et très accueillante elle fut adée par son entourage familial et plus particulièrement par son mari si Abdelkrim Belsnane. Meriem Fekkai choisissait sa clientèle parmi les familles bourgeoises d'un niveau social élevé, son programme ne désemplissait jamais durant les été en après-midi (dhella) ou (sahra). Son programme de chants était composé de poésie du genre aroubi, et hawzi, des morceaux légers (neqlabete) classique andalou. Ses succès étaient en grande partie ceux de Yemna ou de Tetma car puisés dans le patrimoine hawzi tlemcénien ou aroubi algérois Meriem Fekkai se démarque, malgré tout des autres par l'interprétation à l'unisson de la quasi totalité des chants. Le dakhil msallai Rana Djinak chant de bienvenue à la mariée, reste son chef-d'œuvre avec El kalb bet sali, Mene houa rouhi ou rahti du poète Ben Msaieb.

carnetdumidi@lemidi-dz.com

À LA RECHERCHE DU TEMPS PASSÉ

LA VALLÉE DU M'ZAB (SUITE)

Le M'zab, pays très religieux, a donné une grande importance à ses mosquées. Par leur nombre et leurs dimensions surtout car pas plus que les demeures, elles ne sont pas alourdies d'ornement. Dans ce désert où la survie était difficile, aujourd'hui dans ces jardins qui demandent encore tant d'efforts, la conversation avec Dieu n'a pas réclamé, aux yeux de cette communauté puritaine, de fastes de décorum, d'ostentation. Les mosquées des villes, une par cité sauf à El Atteuf, la ville mère où l'existence de deux sanctuaires semble avoir conseillé à ses filles d'éviter cette dualité, sont toujours doublées d'une medersa et de dépendances.

Le même mode de construction que pour les demeures, a réglé leur édification. Où l'arc ne peut plus être employé car la palme devient insuffisante, on se sert de la poutre de palmier en linteau. Des piliers alignés soutiennent les solives des grandes salles. Les meubles qui

attendent le dépôt des souliers des fidèles sont des niches. Loin des marchés bruyants, les mosquées ont une atmosphère de paix lumineuse. Cours et terrasses en sont, tour à tour, employées comme salle de prière lorsque les grandes chaleurs n'obligent pas les fidèles à se réunir dans les salles couvertes.

L'une est la mosquée de la ville et multiples sont celles des cimetières et des palmeraies, qui ne comportent pas de minaret et permettent aux hommes en deuil comme aux hommes au travail de se recueillir sur le lieu qui leur convient. Petites, car elles ne réunissent que des groupes modestes toujours extrêmement simples et en même temps très diverses, elles sont revenues à des proportions qui permettent largement l'emploi de cet arc de palmes qui a la même échelle que celui des maisons.



OUVERTURE DES PREMIÈRE JOURNÉES MONDIALES DE L'HYPERTENSION ARTÉRIELLE

L'Etat prendra en charge les malades démunis

Le ministre de la Solidarité s'est engagé ainsi à apporter une aide matérielle à la catégorie «des personnes les plus démunies atteintes de cette maladie». «L'Etat demeure à l'écoute du malade et est aussi très attentif à sa prise en charge afin de lui assurer des soins gratuits».

PAR OURIDA AIT ALI

Dans le cadre de la Journée mondiale de l'hypertension artérielle, La Fédération algérienne des hypertendus a organisé, jeudi dernier à Alger, une rencontre autour de ce débat en partenariat avec la Société algérienne de médecine vasculaire (SAMEV).

Cette rencontre, qui a rassemblé plusieurs spécialistes, experts et responsables en charge de la prévention et du traitement de cette pathologie, a été l'occasion d'entreprendre un large débat autour de la prévention, des facteurs de risque et d'autres graves complications de cette maladie qu'est l'hypertension artérielle.

Dans sa brève intervention, le ministre de la Solidarité, monsieur Djamel oudl Abbès, a tout d'abord félici-



té les organisateurs de cette rencontre en se disant «conscient de la gravité et des conséquences fâcheuses que cette pathologie peut entraîner». Il s'est engagé ainsi à apporter une aide matérielle à la catégorie «des personnes les plus démunies atteintes de cette maladie». Idem, ajoute-t-il, pour les différents déplace-

ments à travers le territoire national des spécialistes pour l'organisation de journées similaires et dont les frais seront pris en charge par ce département ministériel.

«L'Etat demeure à l'écoute du malade et est aussi très attentif à sa prise en charge afin de lui assurer des soins gra-

tuits», déclare-t-il. Le ministre invite, plus loin, les organisateurs de la rencontre et les spécialistes présents dans la salle à multiplier ce type de conférences, «combien utiles et importantes, à travers tout le territoire national afin de sensibiliser et de faire prendre conscience les citoyens de la gravité de cette pathologie».

«C'est une maladie préoccupante et qui relève de la santé publique», explique pour sa part le Dr Brouri. D'autant plus, poursuit-il, que les statistiques ont révélé qu'un «malade sur cinq est non connu».

«C'est une maladie sournoise et silencieuse, mais qui peut cependant se manifester par des symptômes banaux, tels que migraine, vertige, et problèmes de vision, que le malade lui-même néglige et refuse de se faire consulter».

Or, précise-t-il, cette maladie «peut s'attaquer à tous les vaisseaux et les organes nobles, le cœur, le foie, les reins, sans compter les risques accident vasculaire cérébral (AVC) qui peut être fatal, ou dans les meilleurs des cas entraîner une hémiparésie qui est une paralysie souvent irréversible, dont souffre d'ailleurs 10% d'Algériens». Cette maladie prend, de l'avis des spécialistes présents à cette rencontre «une ampleur alarmante au vu des changements de mode de vie». Cette journée a été filmée par une équipe compétente et les cassettes vidéo seront mises en vente prochainement. **O.A.A**

Le patient porteur d'une HTA est un hypertendu

En 2000, on estime à environ 26,4 % la proportion d'hypertendus (26,6 % des hommes et 26,1 % des femmes) et 29,2% devraient être atteints d'ici 2025 (29 % des hommes et 29,5 % des femmes). Parmi les 972 millions d'adultes hypertendus, 333 millions, soit 34,3 %, proviennent des pays «développés», et 639 millions, soit 65,7 %, sont issus des pays «en développement». Le nombre d'adultes hypertendus d'ici 2025 pourrait augmenter de 60 % et atteindre 1,56 milliard. L'hypertension artérielle serait responsable d'un peu moins de 8 millions de décès par an dans le monde et de près de 100 millions de jours d'invalidité. Elle serait la cause de près de la moitié des accidents vasculaires cérébraux et des accidents cardiaques.

L'HTA, une affection fréquente

Beaucoup de personnes sont hypertendues. Certaines personnes le savent et sont trop souvent mal suivies, mal traitées, d'autres ne le savent pas et ne sont donc pas traitées du tout. Une personne sur quatre après 35 ans l'ignore ou n'est pas traitée.

Il est important de connaître sa tension artérielle; aussi, à l'occasion de presque toutes les consultations médicales, la tension est prise, a fortiori quand les patients sont en bonne santé et que les visites chez le médecin sont limitées.

Une tension normale

La valeur de la pression artérielle est due à plusieurs facteurs : la pompe cardiaque (le ventricule gauche du cœur) qui envoie le sang dans les artères de la grande circulation, plus ou moins fort ; la paroi des artères qui est plus ou moins élastique ; le volume sanguin. Quand le médecin

prend la tension d'un patient, il donne 2 chiffres, ils sont tous les deux importants. Le chiffre le plus élevé correspond à la pression systolique artérielle, celle qui est créée par l'envoi du sang par le cœur (la systole), il ne doit pas dépasser 14 ; le chiffre le plus petit correspond à la pression diastolique, la pression qui règne dans les artères quand le cœur est dans sa phase de relâchement (la diastole), ce chiffre doit être inférieur à 9. Les médecins parlent plus volontiers en mmHg (mm de mercure) : 140/90 mmHg.

Quand tout est normal, la tension artérielle chez l'adulte est donc inférieure à 14/9.

Il arrive, dans des conditions "normales" que les chiffres soient légèrement supérieurs : lors d'un stress en particulier au moment de la prise de la tension, c'est "l'effet blouse" blanche, mais aussi après un effort physique... la tension artérielle doit être prise au repos. Très souvent aucune cause qui pourrait être responsable de l'HTA est retrouvée, on parle d'HTA essentielle. Il n'est pas rare qu'elle soit présente chez d'autres personnes dans la famille. Il faudra faire en sorte de prendre tous ces patients en charge et de les traiter pour que leur tension artérielle redevienne normale, c'est-à-dire en dessous de 14/9. L'HTA est souvent associée à d'autres pathologies cardio-vasculaires. L'athérosclérose avec ses dépôts de plaques d'athérome sur les parois des artères les rendent rigides, elles ne se dilatent pas bien et la pression dans les vaisseaux augmente. Les personnes âgées ont l'âge de leurs artères, ces vaisseaux vieillissent et sont moins souples ; il se peut que les chiffres tensionnels soient alors plus élevés que la normale. 75 % des

hypertendus ont plus de 60 ans. Une mauvaise hygiène de vie : une vie sédentaire, une alimentation trop riche, un surpoids voire une obésité, un diabète, le tabagisme associées à l'HTA contribuent aux maladies cardio-vasculaires et à leur cortège de complications.

Le stress contre lequel il est dans une certaine limite possible de lutter est aussi un facteur de risque d'hypertension.

Les complications

L'HTA peut se compliquer et c'est ce qui fait toute sa gravité. Quand la tension est trop élevée, les parois des artères sont trop sollicitées, elles se fragilisent, forment des anévrismes (comme une hernie dans une chambre à air) et se rompent : c'est l'hémorragie interne. Cela peut arriver n'importe où dans le corps, la rupture d'un anévrisme peut être fatale selon l'importance de l'hémorragie et le siège : les hémorragies cérébrales peuvent être gravissimes parce que le cerveau est enfermé dans une boîte inextensible et les tissus nerveux seront comprimés par l'hématome qui se créera. L'aorte est aussi très sollicitée, elle peut aussi être le siège d'anévrismes qui peuvent se rompre ; l'évolution risque d'être rapidement fatale. Quand la tension est trop élevée, le ventricule gauche du cœur doit lutter en permanence contre cette tension. A terme, il se fatigue et sa fonction devient insuffisante : c'est l'insuffisance cardiaque gauche qui retentit en amont sur les poumons : c'est l'œdème pulmonaire. Si la tension ne baisse pas, l'ensemble du cœur sera atteint : c'est l'insuffisance cardiaque globale. Les vaisseaux des reins, des membres, des yeux, les vaisseaux coronaires (vaisseaux nourriciers du cœur) sont aussi touchés par l'hypertension et

sont à terme fragilisés. Et au bout d'un certain moment, le risque est une atteinte des reins, des yeux (rétine), etc. Une alimentation saine (peu salée et peu riche en graisses), une hygiène de vie correcte, la lutte contre le surpoids, une activité physique régulière, peuvent retarder la survenue d'une HTA. Très souvent des médicaments sont indispensables.

Les médicaments anti-hypertenseurs

Ils sont nombreux : bêta-bloquants, diurétiques, inhibiteurs de l'enzyme de conversion, antagoniste des récepteurs de l'angiotensine II, etc. La prescription de ces médicaments sera fonction du patient (son âge), des pathologies éventuelles associées à son HTA...

Conseils

-Faites vérifier de temps en temps votre tension artérielle, même si vous ne souffrez d'aucun symptôme.

-Ne mangez pas trop salé pour diminuer les risques de souffrir d'HTA. Et si vous souffrez d'hypertension, limitez votre consommation en sel... sans toutefois être excessif et supprimer totalement le sel.

-Si vous êtes traité et si votre tension est supérieure à 14/9 (quand vous contrôlez vous-même la tension chez vous), consultez pour que votre traitement soit changé.

-Un traitement qui fonctionne bien durant plusieurs années, peut moins bien marcher avec le temps. Heureusement, il existe de très nombreux médicaments de cette maladie qui a atteint 01 milliard de personnes dans le monde et dont on prévoit 01 milliards 56 millions en 2025.

S. H.

Cuisine

Croquettes de poulet



Ingrédients :

2 blancs de poulet
125 g de champignons
100 g de chapelure
30 g de fromage râpé
1 œuf
1 c. à café de moutarde
1 c. à soupe de sauce tomate
2 c. à soupe d'huile
Sel, poivre
Thym, origan.

Préparation :

Mixer le poulet, les champignons, la sauce tomate, le fromage, la chapelure. Incorporer l'œuf battu. (On doit obtenir un mélange compact.) Rajouter le persil, la moutarde le thym et l'origan en poudre. Saler poivrer. Façonner 8 croquettes rondes et plates. Dans une poêle, faire chauffer l'huile et faire les croquettes des deux cotés.

Cake au coca cola



Ingrédients :

2 œufs
2 verres à thé de coca-cola
1 verre à thé d'huile
1 verre et demi de sucre en poudre
2 c. à soupe de cacao
2 sachets et demi de levure chimique
La farine selon le mélange
Glaçage au chocolat
1 demi verre à thé d'eau
1 demi verre à thé d'huile
2 c. à soupe de sucre en poudre
1 yaourt vanille
1 c. à soupe de cacao

Préparation :

Préparer le glaçage, mettre dans une casserole l'huile, l'eau, le sucre et le cacao, porter à ébullition et laisser cuire sur feu doux en remuant sans cesse. Retirer du feu, laisser refroidir et incorporer délicatement le yaourt. Mettre dans un mélangeur électrique les œufs, le sucre, l'huile et coca-cola, mixer le tous. Verser la préparation dans un saladier, ajouter la levure et cacao, bien mélanger, ajouter peu à peu la farine et continuer à travailler jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène. Beurrer et fariner un moule et verser la pâte. Faire cuire dans un four préchauffé à 180°C 45 min. Une fois le gâteau cuit, démouler sur une grille et tartiner chaud avec le glaçage. Décorer le gâteau avec des filets de chocolat blanc fondu.

SOINS - BEAUTÉ

Démaquillage des yeux

Pour bien se démaquiller, il est essentiel de s'y prendre de manière douce, en respectant vos yeux. De plus, un mauvais démaquillage peut faire tomber les cils prématurément. Voici donc quelques conseils.

À ne pas faire :

- Il ne faut pas frotter les cils de gauche à droite. Ce faisant, on arrache des cils en bonne santé.
- Le fait de frotter vigoureusement peut irriter la peau et l'intérieur des yeux.
- Ne pas vous démaquiller avec des produits qui ne sont pas conçus pour la zone des yeux. Vous pourriez avoir la vue brouillée, la peau irritée, des poches, les yeux bouffis.
- Ne surtout pas vous démaquiller les yeux avec du savon régulier ou du gel douche.

Comment procéder :

- Prenez des rondelles de coton conçues pour le démaquillage et déposez un peu de démaquillant.
- Commencez par retirer les ombres à paupières. Pour ce faire, glissez doucement le coton du coin interne de l'œil jusqu'au coin externe et redescendez sous l'œil de l'extérieur vers l'intérieur. On se retrouve à faire un mouvement comme les aiguilles d'une montre, ce qui suit le drainage de l'œil.
- Pour le mascara et le crayon sur le dessus de l'œil, vous pouvez soit utiliser un autre coton avec du démaquillant ou un coton-tige. L'important est le mouvement à exécuter qui respecte les cils.



- Si vous avez du crayon khôl dans l'œil, prenez un nouveau coton-tige et cette fois, n'utilisez pas de démaquillant, mais plutôt de l'eau ou mieux, des gouttes lubrifiantes pour les yeux et imbitez-en le coton. Tirez la paupière inférieure avec les doigts et dégagez le khôl sans trop frotter.

Dernière phase :

N'oubliez pas d'appliquer une crème autour des yeux après le démaquillage.

LA LUMIÈRE EN DÉCORATION

Bien décorer sa maison, c'est d'abord savoir jouer avec la lumière



La lumière est un élément clé de toute décoration réussie. Qu'elle soit vive ou douce, naturelle ou électrique, la lumière peut changer une ambiance à elle seule. Voici quelques trucs pour vous aider à bien utiliser la lumière pour votre décoration.

La lumière naturelle :

Lorsque vous disposez de fenêtres dans la pièce, utilisez au maximum la lumière entrante pour éclairer. Il n'y a rien de tel que la luminosité du soleil pour égayer une pièce et faire une vraie décoration lumière. Pour aider la lumière naturelle à se diffuser, privilégiez les murs dans les tons clairs, pour un style lumineux et une décoration nature, y compris dans la salle de bain.

La lumière électrique :

Elle doit être utilisée différemment selon l'endroit de la maison. Pour la cui-

sine ou le bureau, il faut privilégier les lumières blanches et vives qui permettent de bien voir ce que l'on fait. Dans une chambre, à l'inverse, il est préférable de prévoir un éclairage indirect et doux, plus relaxant, que l'on complète avec une lampe de lecture plus puissante. Enfin, dans le salon, prévoyez une lumière modulable selon les circonstances. Pour cela, il sera très pratique de multiplier les sources de lumière indirecte grâce à de nombreuses lampes de faible puissance.

Enfin, les bougies sont un élément important.

Leur lumière chancelante apporte un peu de vie dans une pièce. De plus, une bougie parfumée peut apporter des senteurs qui complètent efficacement une décoration. Et pour finir, un bel abat-jour peut également apporter beaucoup. Au delà de la décoration pure, il canalise, oriente et colore la lumière.

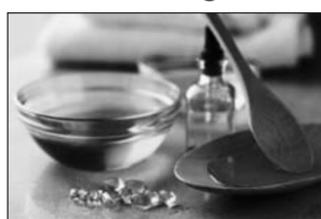
Trucs et astuces

Fabriquer un déodorant végétal :



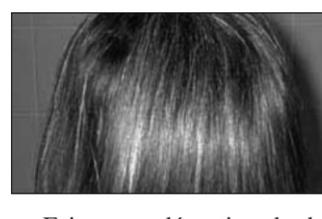
Broyez des quantités égales de clous de girofle, graines de coriandre, fleurs de lavande et thym. Vous pouvez utiliser ce déodorant végétal parfumé dans le bain ou directement sur les aisselles.

Utiliser l'huile d'olive en cosmétologie :



Très riche en acides gras, en antioxydants, et en vitamine E, l'huile d'olive forme un film protecteur sur la surface de la peau. N'hésitez pas à l'utiliser pour la préparation de vos soins cosmétiques.

Se faire des colorations naturelles :



Faites une décoction de thé très fort, et de la pelure d'oignon. Laissez infuser une 1/2 heure. Rincez vos cheveux avec ce mélange, laissez poser quelque min et rincer. Vous obtiendrez une magnifique teinte auburn.

Masque au yaourt et au concombre :



Humidifiez votre peau, posez des tranches de concombre sur votre visage. Laissez poser 10 min puis retirez. Rincez votre visage à l'eau claire, et posez le yaourt comme un masque pendant 10mn.

Mots

Fléchés N°172

démésurés immatériel	confirmée harcèleras	époque bien marqués	foisonnera	porteur d'hérédité passepoil	bordure de fleuve	jaillissait siège de salon
→	↓	↓	→	↓	→	↓
évoquée jeune cochon			passeras à l'huile genre de lentilles		vielle pièce haute fonction	
→			↓		↓	
chambre de comble oubli		col alpin pompette	donna des cours faisable		volatile criard vérifié	c'est le platine agital
→		→	↓		↓	→
palmier à huile ravira			relit sa leçon rabais			travail de boulanger
→			↓			↓
pointe de rose femme emportée		brame caractère penché		temps de tenues légères rapide		cri de charretier
→		↓		↓		↓
jeune danseuse bonnes lampées		principe religieux rondelot	arrivé à point tirer du sommeil	trouée débauché de gamme	hors zone forages	
→		↓	→	↓	↓	
defend l'accusé	enroulée barbai			exécutera décapités	attentions désertiques	glacier en préparation
→	↓			↓	↓	↓
éviteras bâti en force			possessif aperçu	défrachis pleines de vie		circule émettait un dernier bruit
→			↓	↓		↓
dommage	bourgeon naissant changea d'air	démon espiègle bigarré	fit imprimer cuivre à anche		étendue aride maison de toile	moyen de chauffage
→	↓	→	↓		↓	↓
se dégradés réels		réapra sa chaussure grecque		hautes assemblées roulées		partie d'écluse
→		↓		↓		↓
brésilien pas très rapide		xénon de chimiste		allongea		
→		↓		↓		

Solutions Mots Fléchés N°171:

A S A I M M E
ARRAISONNEMENT
TOURS SATINEE
VITREUSES SURI
CAS RARET ON
BUT SAUT I RONT
LIVING ARESE
CAVE CERNAES
TERRE AIGREUR
LISSE AIMEE CE
OEMONDE GRAS
ENTRETIENDRAIT
RODES TRESSA
TRONER R ETE I
OUT ABATSTRAT
JUS PIEDESTAL
G PETRIALILE
FILOUNE GAIS
ROUPIE SERRES
GAILONGE CANE
INVENTE TESTS

Solutions Mots Croisés N°155 :

Horizontale :
INFILTRATION
NUIT*E*RAIMU
FEROCITES*BI
L*MUISCA*ARS
AME*ES*ROMEO
MASO*IRENE*N
MI*VOEU*C*AS
ARRIERES*AL*
TEINT*L*ALBI
ISO*ATLANTE*
OS*S*REG*ADO
NEANTISATION

Les pays du monde

La Norvège
La Norvège, ou le Royaume de Norvège pour les usages officiels, est un pays du monde situé en Europe du Nord, à l'ouest de la péninsule scandinave. Il possède des frontières communes avec la Suède, la Finlande et la Russie. Sa longue côte atlantique abrite de nombreux fjords. En 2008, avec 4.737.170 habitants pour 385.199 km2, dont 307.860 km2 de terre, la Norvège est, après l'Islande, le pays le moins densément peuplé d'Europe. Elle a pour capitale Oslo, pour langue officielle le norvégien (bokmål et nynorsk) et pour monnaie la couronne norvégienne (NOK). Elle exerce sa souveraineté sur les îles arctiques de l'archipel de Svalbard et l'île Jan Mayen. La souveraineté de la Norvège sur le Svalbard est basée sur le traité du Svalbard, qui ne s'applique pas à l'île de Jan Mayen. L'île Bouvet dans l'Atlantique sud et l'île Pierre Ier et la Terre de la Reine-Maud en Antarctique sont des dépendances externes mais ne font pas partie du Royaume de Norvège. Depuis la Seconde Guerre mondiale, la Norvège a vu une expansion économique rapide et est aujourd'hui parmi les pays les plus riches du monde, avec une politique sociale très développée. Elle a été aussi déclarée le pays le plus en paix du monde en 2007 par le Global Peace Index. Elle est membre fondateur de l'OTAN.

Pub

Midi Libre
RECRUTE
DES JOURNALISTES
CORRESPONDANTS

Pour les wilayas de Ouargla, Boumerdès, Tipasa, Béjaïa, Oran, Chlef, Médéa, Mostaganem, Skikda, EL Bayadh, Djelfa, Ghardaïa et Biskra.
envoyer demande avec cv au fax : 021.93.65.88 ou par e-mail : direction@lemidi-dz.com

Les Entrecroisés N° 173

01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
01	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
02	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
03	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
04	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
05	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
06	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
07	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
08	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
09	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
10	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
11	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
12	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
13	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
14	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
15	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■

Mots de 3 lettres
CRI
LAO
MOT
NOM
SON

Mots de 6 lettres
IDIOME
TAMOUL

Mots de 7 lettres
GOTIQUE
PARLURE
QUECHUA

Mots de 10 lettres
EXPRESSION
GALLICISME
TRADUCTEUR

Mots de 12 lettres
ITALIANISANT

Mots de 13 lettres
DIALECTOLOGIE
DIALECTOLOGIE
LEXICOGRAPHIE

Mots Croisés N°156

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Horizontalement :

- Baladin
- Femme - Drame de Goethe
- Tourne à l'absurde
- Note - Italienne - Grade
- Créateurs - Mère d'Isaac
- Première page - Déesse égyptienne - Poème narratif ou lyrique
- Un des États unis d'Amérique - Produits d'un vol
- Dessinateur français de bandes dessinées - Bismuth
- Action dans une pièce de théâtre - Ligne de démarcation
- Interjection - Organisation internationale du travail - Chlorure de sodium
- Serrer - Ch.-l. de c. de la Seine-Maritime
- Impalpable - Qui a une certaine fortune

Verticalement :

- Sarclage
- Capitale des Samoa occidentales - Néodyme - Félix
- Ville d'Israël - Taxe routière - Rhodium
- Évènement imprévu et fâcheux - Cheval châté
- Surnom de l'apôtre Judas - Métal précieux
- Foules acharnées contre qqn - Enlève
- Qualité de ce qui est aisé à déchiffrer
- Marque l'intention - Brusque
- Cassés - Coup de tambour
- Pronom relatif - Prétextes
- Coutume - Peintes comme le granite
- Allongé - Personne désignée par une élection

Le FOUILLIS N°172

P	N	W	I	N	D	O	W	S	E	E	N	N	O	D
A	E	E	U	Q	S	I	D	O	C	U	M	E	N	T
I	U	R	I	N	A	R	C	E	L	G	O	I	U	M
D	Q	D	I	C	A	B	L	E	R	O	A	R	E	E
E	I	S	R	P	I	P	A	A	C	B	C	E	J	M
M	T	I	T	O	H	T	V	L	D	G	C	G	T	O
I	A	R	E	O	W	E	A	I	E	O	E	A	E	I
T	M	U	T	I	U	S	R	M	D	C	S	S	N	R
L	R	O	C	R	S	E	D	I	R	E	X	S	R	E
U	O	S	O	E	C	R	E	A	Q	O	O	E	E	S
M	F	S	U	R	I	V	R	R	M	U	F	M	T	S
I	N	R	E	T	X	E	T	E	O	L	E	N	N	E
C	I	S	A	B	I	U	E	M	D	M	L	B	I	T
R	F	E	N	E	T	R	E	A	E	T	R	A	C	I
O	L	E	I	R	R	U	O	C	M	H	N	S	M	V

- ACCÈS
- BASIC
- BIT
- BOGUE
- CÂBLE
- CAMÉRA
- CARTE
- CLASSEUR
- CLAVARDER
- COURRIEL
- DISQUE
- DOCUMENT
- DONNÉES
- DOS
- ÉCRAN
- EXCEL
- GRAVEUR
- HTML
- INFORMATICIEN
- INFORMATIQUE
- INTERNET
- JEU
- MÉMOIRE
- MESSAGERIE
- MICRO
- MIDI
- MODEM
- MSN
- MULTIMÉDIA
- OCTET
- PÉRIPHÉRIQUE
- PHOTO
- SERVEUR
- SOURIS
- TEXTE
- VIDÉO
- VIRUS
- VITESSE
- WINDOWS
- WORD

Quiz Thème : Fleuves et rivières

Q1. Où le Rhône prend-il sa source ?

Q2. De quel fleuve le Loing est-il un affluent ?

Q3. Quelle est la longueur de la Loire ?

Q4. A quelle altitude la Seine prend-elle sa source ?

Solution :

En Suisse	La Seine	876 km	471 m
En France	La Loire	576 km	846 m
En Italie	La Garonne	1012 km	1152 m



Bélier
Avec votre forme physique, vous aurez le pouvoir de gagner une certaine indépendance. Si seulement vous vouliez prendre quelques risques supplémentaires tout vous semblerait infiniment mieux. La réussite est toute proche de vous.

Taureau
Vous saurez préserver malgré tout un moral un peu endormi. Une diversion bienvenue vous conduit à réfléchir sur votre sort. Vous pensez pouvoir réaliser des prouesses dans une affaire qui vous séduit malgré les difficultés qu'elle semble présenter.

Gémeaux
Votre forme physique entrainera une certaine sérénité utile dans ce que vous aimerez commencer. Laissez de côté vos angoisses qui vous empêchent parfois de réussir là où il n'y a pas tant de difficultés à surmonter.

Cancer
Saisissez la belle occasion qui va se présenter à vous. Attendez-vous à connaître de bonnes relations avec une personne proche de vous. Vous n'aurez pas la déception pressentie.

Lion
Ce n'est pas la grosse forme mais cela n'est pas non plus l'abattement, Restez pratique et ne cherchez pas à vous compliquer la vie, Vous saurez vous acquitter d'une obligation contraignante sans trop de difficultés au grand étonnement de votre entourage.

Vierge
Pour être en pleine forme vous avez besoin de nouvelles énergies. Vous aurez des idées neuves sur différents problèmes. Suivez votre inspiration. Laissez-la vous guider vers de nouvelles aventures.

Balance
Des réels changements se profilent à l'horizon. Vous sortez enfin d'une période délicate et difficile. Votre comportement face à votre entourage s'en ressent car vous faites preuve d'énergie et de courage.

Scorpion
On parlera de vous et vous risquez de sentir venir le vent. Faites gentiment preuve de plus de compréhension. Les jugements portés sur vous, vous sont plutôt favorables. Faites en sorte qu'on ne vous oublie pas trop.

Sagittaire
Le moral est bon, mais prenez soin de le préserver en reprenant confiance en vous. Evitez soigneusement ce qui pourrait provoquer certains doutes en vous. Vous savez que vous pouvez y croire, vous l'avez déjà prouvé.

Capricorne
Vous pourriez bien avoir un emploi du temps serré. Il s'agit de rendez-vous sentimentaux. Vous aurez des centaines de contraintes difficiles à respecter.

Verseau
Vous pensez pouvoir gagner sur ce terrain-là et les événements vous donnent raison. Il n'y a aucune indication contraire au diagnostic que vous faites sur la façon de procéder dans cette affaire qui n'est un mystère pour personne.

Poissons
Vous allez vivre une situation assez inhabituelle dans laquelle vous saurez vous conduire avec habileté. Une nouvelle chance vous est offerte de convaincre.

PROGRAMME TÉLÉ



10h00 : Marsou Pilami
D.Animés
10h30 : Rajoul Wa Imaratan
FEUILLETON ARABE
11h30 : documentaire
12h30 : Khoussoussi Min
Aâlem Documentaire
13h00 : Journal Télévisé
(2eme Edition)
13h30 : El-Houb Dhaïe
Feuilleton
15h00 : Azizi al mouchahid
17h00 : Ahlam Hiba
D.Animés
18h00 : Journal télévisé (ama-
zigh)
18h30 : Maouide Maâ Qanoun
Emission
19h00 : El-Hariba FEUILLE-
TON ARABE
20h00 : Journal Télévisé
(Edition du 20h00)
21h00 : Mountada
21h15 : Min Waqiina
22h30 : Une Ennemie si
proche Téléfilm suspense de
Michael Scott avec Megan
Gallagher et Claudette Mink



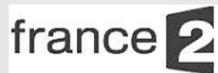
10:57 Attention à la marche !
11:55:Météo
12:00 : Journal
12:25 : Reportages
Culture-Infos Société (35 mn)
13:00 Catastrophe à La
Nouvelle-Orléans
15:05 Ghost Whisperer
15:55 Ghost Whisperer
16:50 La vie est à nous
17:45 Culture-Infos Société
(1h05)
18:50 Tous les marchés du
monde

18:54 Là où je t'emmènerai
18:55 Météo
19:00 Journal
19:30 Du côté de chez vous
19:35 On a tous dans le coeur
19:39 Courses et paris du jour
19:40 Météo

**19:45 Qui veut gagner
des millions ?**

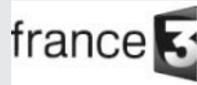


**21:00 New York Unité
Spéciale - Hérité criminelle**
22:35 New York unité spéciale



10:50 CD'aujourd'hui
10:55 Point route
11:00 Tout le monde veut
prendre sa place
11:50 Point route
11:55 Météo 2
12:00 Journal
12:40 Météo 2
12:50 Faits divers, le mag
13:40 Quai n°1
15:25 Hercule Poirot
17:00 Science 2
17:50 CD'aujourd'hui
17:55 Mot de passe
18:50 Eclats de Croisette
18:55 L'agenda du week-end
19:00 Journal
19:31 Comble de rêve
19:33 C'est chic, c'est Cannes
19:34 Météo 2
19:35 Incroyables expériences
21:45 Tirage du Loto

21:50 C'est chic, c'est Cannes
21:54 CD'aujourd'hui
21:55 On n'est pas couché



11:25 12/13 : Journal national
11:50 30 millions d'amis
12:30 Les grands du rire
13:45 Côté jardins
14:10 Keno
14:20 Côté maison
14:45 Documentaires de votre
région
15:40 Magazines de votre
région
16:15 Un livre toujours
16:20 Des chiffres et des let-
tres
16:45 Expression directe
16:55 Questions pour un
champion
17:30 Avenue de l'Europe
17:40 Nouvelle adresse
17:45 19/20 : Edition
nationale
17:50 19/20 : Edition
régionale et locale
17:55 19/20 : Journal régional
18:30 19/20 : Journal national
18:55 Météo
19:00 Tout le sport
19:05 C malin comme maison
19:10 Zorro
19:35 En attendant
l'Eurovision
21:00 54e Concours
Eurovision de la chanson



18:05 Tout pour plaire
Divertissement Emission TV
(35 mn)
18:40 Dark Angel
Series-TV Fantastique/SF (55

mn)
19:35 Catch Attack
Sport Boxe-Combats (1h45)
21:20 Affaires criminelles
Culture-Infos Société (1h10)
22:30 Journal
22:35 Cops Uncut
Divertissement Emission TV
(25 mn)



18:00 Arte reportage
18:30 Arte culture
18:45 Arte info
19:00 360°, GEO
19:45 La chute de Rome
Culture-Infos Documentaire
(1h25)
21:10 Metropolis
Culture-Infos Documentaire
(45 mn)
21:55 Vienne, le Prater



12:55 66 Minutess
Culture-Infos Société
14:00 E=M6 spécial
Culture-Infos Société
16:00 Fan de
Divertissement Musique
16:45 Accès privé
Culture-Infos Société
18:00 Turbo Sport Autre
18:35 Warning
18:40 Météo
18:45 Six'
19:00 Bon... et à savoir
Culture-Infos Société
**19:40 Bones Series-TV
Policier**
20:25 Bones
Series-TV Policier
21:10 Bones
Series-TV Policier

22:00 Supernatural-Rouge sang



Series-TV Fantastique/SF
22:45 Supernatural
Series-TV Fantastique/SF



15:20 Xena
16:10 X-Files : Aux frontières
du réel
Series-TV Fantastique/SF (45
mn)
16:55 X-Files : Aux frontières
du réel
17:45 X-Files : Aux frontières
du réel
18:25 Tellement Cannes 2009
18:35 B.R.I.G.A.D.
Series-TV Policier
**19:35 Commandant Nerval
Divertissement Téléfilm**
21:15 Central nuit
Series-TV Policier
22:15 Central nuit
Series-TV Policier



15:20 L'homme qui tombe à
pic
16:10 L'homme qui tombe à pic
17:00 Direct Auto
18:00 Les perles du net
18:45 Mission impossible
19:40 Le destin des Steenfort
21:25 Je m'appelle Régine

LA SELECTION DU JOUR



21h00

New York Unité Spéciale - Hérité criminelle



Avec : Christopher
Meloni - Connor
Paolo - Joel De La
Fuente
• Saison 7 -
Episode 21
• - 12
• Interdit
aux moins de 12 ans

Résumé :

Un enfant de 8 ans a fait des avances à un camarade de classe. Stabler et Tutuola sont chargés d'enquêter sur ce qui s'est passé. Ils ne tardent pas à découvrir que le père du garçon a passé sept années derrière les barreaux pour avoir agressé son fils aîné, Teddy, qui possède un site porno sur Internet. Accompagnés de Ruben Morales, les enquêteurs tentent de retrouver Teddy, qui a disparu sans laisser de traces.



19h40

Bones - L'ombre d'un doute



Avec : David
Boreanaz - Emily
Deschanel -
Rachelle Lafevre
• Saison 1
- Episode 7
• - 10
• Interdit aux moins
de 10 ans

Résumé :

L'avocate Amy Morton tente de trouver de nouveaux éléments qui permettraient de réexaminer le dossier de Howard Epps, condamné à mort par injection pour avoir assassiné April, une jeune fille de 16 ans. Elle fait appel à Booth, qui a arrêté Howard. Bien que réticent, l'agent accepte et sollicite l'aide de Brennan. Après avoir exhumé le corps de la victime, l'anthropologue arrive à la conclusion que Howard n'est peut-être pas le véritable coupable.



22h00

Supernatural - Rouge sang



Avec : Jared Padalecki - Jensen Ackles - Matthew
Humphreys

Résumé :

Sam et Dean capturent Lucy, une vampire qui affirme ignorer l'origine de son état. Les deux frères remontent alors jusqu'à Dixon, un vampire qui fréquente les bars afin d'y faire de nouvelles «émules», involontaires. Gordon parvient à s'échapper de prison et se lance sur les traces de Sam pour accomplir sa vengeance...



19h35

Commandant Nerval - A qui profite le crime ?

• Réalisé par :
Nicolas Ribowski
• Avec : Francis
Huster -
Cristiana Real -
Hugues Quester
• Tous publics



Résumé :

David Nerval, «agent dormant» et joker du président de la République, a retrouvé sa planque à la Bibliothèque nationale. Tandis qu'il se voue officiellement - à la recherche de papyrus, Sylvester Newman, mercenaire à la solde de la CIA, atterrit à Roissy. Sandra, la jeune capitaine des services secrets chargée de le surveiller, perd sa trace dans l'aéroport.



Directeur
de la publication :
Karim Aït Kaci
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef :
Saida Azzouz
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

Standard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16

Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com

Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med Khemisti
Tél. : 038.86.11.57

Bureau de Tizi-ouzou
Cité mohamed-Boudiaf BT 29 A
Nouvelle Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 D.A.
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 0210007113000214 cl 16
Web : www.lemidi-dz.com
Adresse : 26 rue Didouche mourad

La reproduction de tout article
est interdite sans l'accord de
la rédaction. Les manuscrits,
photographies ou tout autre
document et illustration,
adressés ou remis à la
rédaction ne seront pas
rendus et ne feront l'objet
d'aucune réclamation.

L'offre «PLUS» : La liberté de recharger sans aucun engagement

Après le grand succès de son offre FREE, Nedjma, l'opérateur leader de l'innovation et du multimédia mobile en Algérie, lance «PLUS», l'offre prépayée qui vous donne la liberté de recharger autant que vous voulez, quand vous voulez.

- En rechargeant 1.000 DA, vous bénéficiez, en plus du crédit de 1.000 DA, d'appels gratuits et illimités vers Nedjma entre 6h et 18h pendant 30 jours.

- En rechargeant 2.000 DA ou plus, vous bénéficiez, en plus du montant rechargé, d'appels gratuits et illimités vers Nedjma 24h/24 pendant 30 jours.

- Pour tout rechargement de moins de 1.000 DA, vous bénéficiez des meilleurs tarifs du marché.

PLUS est la seule offre qui vous permet d'appeler en ILLIMITE sur un période de 30 jours, tout en vous offrant la liberté de recharger le montant que vous voulez, quand vous voulez, en



toute simplicité et sans aucun engagement.

En essayant PLUS, vous avez tout à gagner en plus des gratuités, vous utilisez votre crédit pour toutes les autres communications au tarif le plus bas du marché, à savoir jusqu'à 3,49 DA/ 30 secs.

Un entrepreneur enlevé à Bounouh (Tizi-Ouzou)

Un énième cas d'enlèvement a été enregistré mercredi dernier dans la wilaya de Tizi Ouzou. Selon des sources sûres, le propriétaire d'une limonaderie se trouvait sur

la route de Bounouh (Boghni) et plus précisément au lieu dit chréa, lorsqu'il a été intercepté par 5 individus armés. Ces derniers l'ont contraint à le suivre vers une désintina-

tion inconnue. La famille dudit entrepreneur a été ensuite contactée par les ravisseurs qui ont exigé une rançon de 1 milliard de centimes contre sa libération.

Fédération nationale des journalistes algériens

Affiliée à l'UGTA (Union générale des travailleurs algériens) la Fédération nationale des journalistes algériens a tenu le congrès régional du centre au siège de l'UGTA à Alger, quatrième du genre après celui de l'Ouest, de l'Est, et du Sud.

«Une démarche qui s'inscrit dans le but de préparer le congrès national qui se tiendra probablement le 28 du mois en cours» a indiqué M. Zohir Benini, membre de la commission de préparation du congrès national.

Lors de ce congrès, nombreux sont les journalistes et correspondants qui se sont interrogés sur le choix porté vers l'UGTA.

A ce sujet, le conférencier dira que «la fédération veut profiter d'un cadre déjà organisé qui lui est offert et qui, sans doute, lui épargnerait la longue route à la recherche de l'agrément» a-t-il expliqué et M. Benini d'ajouter : «L'UGTA n'est pas une fin en soi, mais un outil».

De son côté, M. Salah Djenouhat, secrétaire national à l'UGTA, présent à ce congrès, a confirmé l'appui et le soutien de l'UGTA à cette initiative : «L'UGTA vous assure de son total soutien et est prête à accompagner et appuyer la fédération dans ses démarches» a-t-il déclaré.

Biskra rend hommage au regretté Omar Barnaoui

Un vibrant hommage a été rendu au poète algérien disparu, Omar Barnaoui, jeudi au cours d'une soirée organisée à Biskra, sa ville natale, à l'initiative du comité local des fêtes en collaboration avec l'Office national de la culture et de l'information (ONCI).

Mise sur pied en reconnaissance à l'apport considérable de Omar Barnaoui à la littérature et la poésie algériennes, la manifestation a été abritée par le Centre de recherche scientifique et technique sur les

régions arides (CRSTRA), baptisé du nom du défunt. De nombreuses figures culturelles nationales ainsi que des membres de la famille du défunt ont assisté à cet hommage qui a donné lieu à l'exécution, par une chorale d'écoliers, du chant "Min adjlika ya watani", écrit par Barnaoui, et à la projection



d'un film documentaire dédié au parcours du poète, décédé le 24 février dernier.

A Istanbul, la réhabilitation urbaine a eu raison du royaume des Roms

Jadis capitale de la nuit stambouliote et dépositaire de la mémoire des Roms de Turquie, Sulukule n'est plus qu'un champs de ruines. La lutte contre l'insalubrité a eu raison du quartier, contraignant, parfois avec brutalité, son petit peuple d'artisans et d'artistes à l'exil. Mardi dernier, les agents municipaux, secondés par une escouade de policiers anti-émeute, ont mis à bas une vingtaine de masures colorées qui témoignaient, encore, entre les débris de précédentes campagnes de démolition, de l'existence de ce monde à part, blotti au creux de la muraille byzantine d'Istanbul. Devant des habitants résignés, qui avaient reçu la veille leur avis d'expulsion, les fonctionnaires ont fait place nette en jetant par les fenêtres les quelques meubles, tapis et vêtements encombrant encore les maisons, écrasées ensuite comme des fétus de paille par une pelleuse.

«Un grand merci à la mairie ! Grâce à elle, ce soir je vais dormir dans la rue avec ma femme, un enfant nouveau né et un autre de quatre ans. On n'a nulle part où aller», se désolait Ferdi Celep, sans emploi, assis sur un canapé au milieu des décombres. Les démolitions ont débuté fin 2006 sur ordre de la mairie d'arrondissement de Fatih, avec pour but de remplacer par de coquets immeubles lambrissés de «style ottoman» les «cabanes même pas bonnes à stocker le charbon» -selon les mots du maire, Mustafa Demir- dans lesquelles vivaient les habitants. Le projet prévoit le départ d'environ 3.500 personnes, dont la quasi-totalité des quelque 1.300 Roms du quartier, selon les estimations de la municipalité. Aujourd'hui, la plupart des habitants ont essaimé à travers la ville, et seraient bien incapables de louer ou d'acheter un appartement dans une des résidences que va construire la mairie, aux mains du Parti de la justice et du développement (AKP), issu de la mouvance islamiste, au pouvoir en Turquie. Une situation qui indigné l'activiste Hacer Foggo, de la Plateforme de Sulukule. «Qui va acheter les maisons qu'on va construire ici ? Ce sont les profiteurs, ce sont les proches de l'AKP. L'idée, c'est de chasser les pauvres du centre-ville et de mettre des riches à la place», clame la jeune femme, qui évoque 5.000 déplacés, pour la plupart des Roms. Royaume des joueurs de darbouka (tambourin) et des danseuses enflammées, Sulukule a accueilli des générations de Stambouliotes avant de connaître le déclin dans les années 1990 avec la fermeture par les autorités conservatrices des maisons de divertissement qui avaient fait sa gloire. Au delà du pittoresque, la dispersion des Roms de Sulukule représente aussi la fin d'une histoire millénaire. Selon le chercheur britannique Adrian Marsh, spécialiste des Roms de Turquie, interrogé par l'AFP fin 2006, Sulukule serait en effet «la plus vieille communauté Rom au monde» connue, dont la présence a été attestée dès 1054 par un clerc byzantin. Celui-ci relate la présence à Sulukule de mystérieux «Égyptiens» vivant dans des tentes noires, pratiquant la divination, la danse du ventre et le dressage d'ours. On retrouvera la communauté à partir du XVe siècle, faisant les délices de la cour des sultans ottomans. «La démolition de Sulukule, ce n'est pas la démolition de n'importe quel bidonville gitan», estime Marsh. «C'est l'éradication de la mémoire d'une communauté».



Sulukule a accueilli des générations de Stambouliotes avant de connaître le déclin dans les années 1990 avec la fermeture par les autorités conservatrices des maisons de divertissement qui avaient fait sa gloire. Au delà du pittoresque, la dispersion des Roms de Sulukule représente aussi la fin d'une histoire millénaire.



Très Libre

PRISE EN CHARGE DES HYPERTENDUS EN ALGÉRIE...

